

Yvelines

LE MAGAZINE DU
CONSEIL GÉNÉRAL
N° 8 - HIVER 2014



TRANSPORTS
La mobilité change, la route s'adapte
P. 21



RENCONTRE
Thibaut Ruggeri, artiste culinaire
P. 36-37



SPORT
Le vélodrome de Saint-Quentin ouvre ses portes
P. 43



DOSSIER

Du RSA au CDI, c'est possible!

P. 24 à 31



Yvelines
Conseil général

Du 8 au 10 mars 2014

Tous cyclistes!

en Yvelines

Entrée libre

PARIS NICE
72^e édition



Photos © Getty/Mike Brinson - Shutterstock/Vaclav Votrab - Fotolia/Kurhan - E-Media



Yvelines
Conseil général

4 POINT DE VUE

8 L'ACTU DES CANTONS

14 LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les étapes d'un projet de route

19 ÉCONOMIE

- DPS, la petite boîte qui monte

20 EXCELLENCE

- Selmer, l'instrument haut de gamme

21 INNOVATION

- La mobilité change, la route s'adapte

23 SOLIDARITÉ

- Ils ont décidé de devenir bénévoles

24 LE DOSSIER



Insertion: du RSA au CDI, c'est possible!

- Le RSA, c'est quoi ?
- La politique départementale
- Les entreprises qui jouent le jeu
- Les filières qui recrutent

32 SUR LA TOILE

33 FAMILLE

- L'adoption, un cadeau pour la vie

35 ENVIRONNEMENT

- Faites vos courses à la ferme!

36 RENCONTRE

- Thibaut Ruggeri, artiste culinaire

39 LOISIRS

- Un week-end royal grâce à la Ybox

40 HISTOIRE & PATRIMOINE

- Les maisons troglodytes en bord de Seine
- Saint Louis, seigneur de Poissy

42 CULTURE

- Donner le goût du théâtre aux jeunes

43 SPORT

- Le vélodrome ouvre ses portes

44 AGENDA

45 ILS FONT LES YVELINES

46 TRIBUNES

47 LES ÉLUS DU CONSEIL GÉNÉRAL



39 cantons, 39 actualités

Toute l'actualité du département en bref, de Mantes-la-Jolie à Rambouillet et de Houdan à Viroflay en passant par Versailles ou Sartrouville (photo).

Pages 8 à 13



Restos du cœur:

« Un repas ne suffit pas »

Claude Gouin, le président des Restos du cœur Yvelines, fait le point sur le rôle sans cesse grandissant de l'association créée par Coluche.

Page 16



Une bourse aventure pour les jeunes

Le Conseil général soutient plusieurs projets de jeunes Yvelinois en leur attribuant une « bourse aventure » pouvant aller jusqu'à 6 000 €.

Page 34

Les Yvelines brûlent-elles ?

Alain SCHMITZ

Président du Conseil général



« Chères Yvelinoises, chers Yvelinois,

Coup sur coup, le Gouvernement vient d'adopter des mesures désastreuses qui portent directement atteinte à notre département.

Tout d'abord, dans son projet de loi de finances, s'affranchissant du principe de libre administration des collectivités locales, il a décidé la ponction de 40M€ sur le budget départemental. Pour seule explication, nous avons eu droit à : « Vos taux d'imposition sont bas, vous n'avez qu'à les augmenter! »

Pour les Yvelines, il s'agit d'une pénalité fiscale, infligée alors même que nous sommes reconnus pour une gestion rigoureuse des deniers publics. La maîtrise des dépenses menée depuis des années avait permis une fiscalité avantageuse, à la fois pour les familles et les entreprises yvelinoises.

Refusant catégoriquement de faire payer aux Yvelinois cette forme d'impôt gouvernemental, je n'en dénonce pas moins cette véritable sanction aux bons élèves.

Tandis que l'enjeu initial était de simplifier pour clarifier le « mille-feuilles » administratif et en réduire le coût, le Gouvernement fait tout l'inverse. On ajoute une nouvelle administration, la Métropole, avec de nouveaux fonctionnaires. On modifie la carte cantonale avec moins de cantons, plus vastes, éloignant les électeurs de leurs élus, mais comportant deux élus par canton, ce qui revient à en augmenter le nombre...

Comme l'a si justement dit Clemenceau, « le Gouvernement sème des fonctionnaires, le contribuable récolte des impôts ».





Trois ans de travaux ont été nécessaires pour aménager l'arrivée du tram à Vélizy. À terme, le T6 attend plus de 80 000 voyageurs par jour.



Arrivée du tunnelier Nolwenn (82 mètres de long) dans la gare souterraine de Viroflay Rive Gauche.



Le tramway Châtillon-Viroflay sera en correspondance avec :

- la ligne 13 du métro à la station Châtillon-Montrouge
- le RER C
- les lignes Transilien L et N
- de très nombreuses lignes d'autobus situées le long du tracé



Le tramway arrive en ville

Le plus long tramway (sur pneus) de France va être mis en service fin 2014. Présentée au public, à Vélizy, cet automne, la rame mesure 46 mètres de long pour 2,20 m de large, et peut transporter jusqu'à 252 voyageurs. Longue de 14 km, la ligne T6 va relier Châtillon à Viroflay-Rive-Droite en 40 minutes en 2015, lorsque la section souterraine sera mise en service. En attendant, ce sont 19 stations, de la station de métro Châtillon-Montrouge (ligne 13) à la station Wagner de Vélizy, qui vont être connectées. Le Conseil général a participé à hauteur de 52,8M€ au projet.





14 km de tram

1 tram toutes les 4 à 8 min

21 stations DONT 2 SOUTERRAINES

9 villes transformées

Une heure Bleue sur une Seine illuminée

Au pied de la collégiale de Mantes-la-Jolie, le 20 octobre, la péniche du festival « Tous en Seine! » s'est arrêtée pour jouer « L'heure Bleue », le spectacle son et lumière de la compagnie Artonik. La péniche a navigué dans sept départements d'Ile-de-France, exprimant la double volonté de promouvoir la Seine et ses affluents, et d'encourager les citoyens à en être les acteurs. Plus que jamais, le Conseil général considère la Seine comme un vecteur de développement économique, social, touristique et culturel.

www.yvelines.fr/yvelines-seine







ANDRÉSY

Une nouvelle caserne de pompiers à Chanteloup-les-Vignes

©SDIS78

Près d'un an après le début des travaux, les 110 pompiers du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 78) affectés à Chanteloup-les-Vignes prennent possession de leur nouvelle caserne. Situé avenue Charles-de-Gaulle, dans le quartier de la Noé, l'équipement, d'une surface de 2758 m², a coûté 8,5 M€. Financé par le Conseil général, le SDIS 78 bénéficie d'une politique d'investissement pour construire et rénover les casernes de pompiers yvelinoises.

CONFLANS SAINTE-HONORINE

La crèche Baby-Loup s'installe près de la gare

En mars prochain, l'association Baby-Loup doit ouvrir un multi-accueil de 38 places en semaine, 13 places les week-ends et jours fériés et 10 places pour la nuit à Conflans-Sainte-Honorine, rue Camille-Pelletan, entre le lycée Jules-Ferry et la gare SNCF.

Le Conseil général aide la structure, installée auparavant à Chanteloup-les-Vignes, à créer ce nouvel équipement. À Chanteloup-les-Vignes, la ville reprend les locaux de Baby-Loup pour y créer un établissement d'accueil du jeune enfant, ouvert de 6 h à 22 h.



TRIEL-SUR-SEINE

Le gymnase de Verneuil-sur-Seine rénové

Le gymnase de l'école La Garenne, à Verneuil-sur-Seine, vient d'être rénové. Le Conseil général a participé au coût des travaux (40 % d'environ 700 000 €) dans le cadre de son programme de soutien aux équipements sportifs communaux nécessaires à la pratique du sport au collège. 26 M€ ont ainsi été investis dans les Yvelines sur la période 2011-2014.

POISSY NORD

15 actions sociales concrètes à Carrières-sous-Poissy

Développer les compétences parentales, l'approche de la prévention en santé publique, favoriser l'appropriation du Parc du Peuple de l'Herbe... 15 actions concrètes ont ainsi été définies dans le Contrat social de territoire (2013-2015) signé en décembre dernier par la Ville, le Conseil général et les associations locales, pour un coût global de 1,2 M€.

POISSY SUD

Une voie pour les bus au rond-point de l'A13

D'ici début mai, la circulation va retrouver plus de fluidité au rond-point qui permet d'accéder à l'A13, sur la RD 113 à Orgeval. Le Conseil général crée une nouvelle voie de 200 mètres dédiée aux bus afin d'en améliorer la circulation. La résorption des « points durs bus » sur les routes départementales est une priorité.



MAISONS-LAFFITTE

Le MLSGP soutenu

Comme neuf autres clubs sportifs de niveau national, le club de rugby de Maisons-Laffitte – Saint-Germain – Poissy (MLSGP), dont l'équipe fanion évolue en Fédérale 2, a reçu une aide spécifique de 3 000 €. Le Conseil général a mis en œuvre ce dispositif pour favoriser l'émergence de clubs sportifs yvelinois, sur une base intercommunale.





HOUILLES

Des jardins familiaux au Tonkin

La ville de Houilles a aménagé des jardins familiaux dans le quartier du Tonkin, boulevard Jean-Jaurès, sur un ancien terrain municipal. Attribuées par tirage au sort suite à un appel à candidatures de la ville, les 19 parcelles d'au moins 125 m² vont bientôt recevoir leurs premiers coups de bêche. Le Conseil général a participé au financement du projet, estimé à 300 000 €, avec une subvention de 88 500 €.



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE NORD

Une aire d'accueil pour les gens du voyage

Réalisée par le Syndicat à vocation multiple de Saint-Germain-en-Laye (SIVOM), pour le compte des communes de Maisons-Laffitte, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Saint-Germain-en-Laye et Chambourcy, l'aire d'accueil des gens du voyage *Le relais de la Garenne* dispose de 42 places ouvertes depuis l'été 2013. Le Conseil général a participé au financement de ce nouvel équipement situé sur la commune de Saint-Germain-en-Laye, route centrale, à proximité de la cité de la Garenne.

LE PECQ

Un trophée fleuri pour la Ville

La Ville du Pecq fait partie des communes lauréates du concours des *Villes et Villages Fleuris* organisé par le Conseil général. À noter que le Département reçoit cette année le label *Département Fleuri*.

SARTROUVILLE

La Maison de la famille ouvre en avril



En avril prochain, la Maison de la famille va ouvrir son espace de 800 m² dédié aux familles à Sartroville, dans le quartier des Quatre-Chemins. On y trouvera une halte-garderie, un relais d'assistantes maternelles, des espaces associatifs, une assistante sociale, des lieux de débats et de rencontres et... une cuisine semi-professionnelle pour des ateliers culinaires !

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE SUD

Les travaux de la RD 113 sont finis à Chambourcy



Inaugurés au mois de décembre, les aménagements de la RD 113 et du Vieux Chemin de Mantès à Chambourcy ont considérablement fluidifié la circulation des 25 000 véhicules qui roulent chaque jour entre Saint-Germain-en-Laye et Poissy. Deux voies par sens sont maintenant disponibles. La desserte des commerces a été améliorée et des trottoirs et des pistes cyclables aménagés.

LE VÉSINET

Un EHPAD à l'hôpital de Montesson



Lauréat de l'appel à projets lancé par le Conseil général, la Fondation Leopold-Bellan va implanter un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à proximité du centre hospitalier Théophile-Roussel, à Montesson. Fin 2015, les quatre unités de soins – deux dites classiques de 28 lits chacune et deux de soins adaptés Alzheimer de 14 lits – seront mises en service.

CHATOU

Le nouveau collège Paul-Bert inauguré

Le nouveau collège Paul-Bert est inauguré le 21 janvier prochain. Les 500 élèves de l'établissement disposent désormais de locaux entièrement réhabilités et d'une nouvelle cantine. Le Conseil général a investi plus de 1,6 M€ dans cette opération.





CHEVREUSE

Un Centre national du bâtiment à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation et aux éco-activités, le Conseil général participe à l'aménagement du CNEES (Centre national d'expertise et de la structure). Implanté depuis 2013 au Domaine de Saint-Paul à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, il crée des plateformes techniques, de formation et d'essais pour aider les entreprises du bâtiment à concevoir et mettre en œuvre les enveloppes à haute performance énergétique. Créé par la Fédération Française du Bâtiment, le CNEES a vocation à devenir le centre de référence en la matière en France.

MEULAN-EN-YVELINES

Un labo d'ingénierie éco-énergétique pour les étudiants

Depuis le mois d'octobre, l'Ensiate (École d'ingénieurs en éco-énergie et développement durable) dispose d'un laboratoire aux Mureaux. Près de 200 étudiants viendront chaque année s'y former à l'utilisation et la mise en service du chauffage du futur. L'Ensiate rejoint ainsi la plateforme efficacité énergétique lancée l'an dernier.

MONTFORT-L'AMAURY

Handicap, personnes âgées: un nouveau centre à Méré

Les coordinations handicap locales (CHL) et gérontologique locales (CGL) ont été regroupées à une même adresse, à Méré, à proximité de la gare de Montfort l'Amaury, dans un bâtiment tout neuf. Ces deux services de proximité, installés jusqu'à l'été dernier à Houdan, ont été recentrés pour répondre aux besoins de la population du territoire Centre Yvelines (de Plaisir-Grignon à Houdan).

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Découvrez la Fosse aux loups de la forêt de Pinceloup

Avec une douzaine d'espèces de libellules recensées dont une espèce protégée, une vingtaine de mares et trois étangs, la forêt de Pinceloup, à Clairefontaine-en-Yvelines, est un espace naturel protégé par le Conseil général. Le site sera accessible cet été aux personnes à mobilité réduite grâce à l'aménagement d'un chemin de découverte de la Fosse aux loups et d'un ponton sur une mare.



MAUREPAS

La résidence étudiante d'Elancourt fait le plein

La résidence étudiante René-Cassin des 7 Mares (161 appartements) accueille ses premiers locataires depuis septembre dernier. À la rentrée scolaire 2013, cinq nouvelles résidences de ce type, financées pour partie par le Conseil général, ont été mises en services dans les Yvelines, à proximité des établissements d'enseignement supérieur, des grandes écoles et en connexion avec les principales lignes de transport public.

RAMBOUILLET

L'éducation numérique se déploie dans les écoles

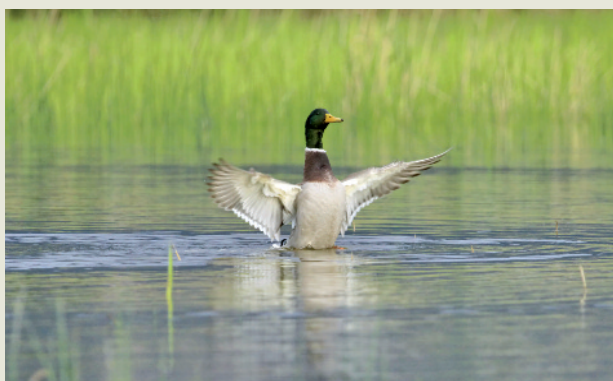
35 écoles primaires de 28 villes et villages de la Communauté de commune Plaines-et-Forêts d'Yvelines reçoivent cette année de nouveaux outils informatiques. 215 Tableaux Numériques Interactifs (TNI) et classes mobiles (tablettes et ordinateurs portables) sont déployés grâce à une convention signée par l'État, Plaines-et-Forêts d'Yveline et le Conseil général.



GUERVILLE

Deux observatoires au Bout du Monde

Le Conseil général a créé, en 2013, deux observatoires ornithologiques à l'étang départemental du Bout-du-Monde, à Epône. Accessibles au public, ils permettent d'admirer les 192 espèces d'oiseaux qui fréquentent ce site exceptionnel de 48 hectares.





HOUDAN

La déviation de Richebourg sort de terre



Pour soulager le village de Richebourg du trafic de transit de la RD 983, en particulier des poids lourds, une déviation de 4,5 km est réalisée par le Conseil général pour un montant de 15 M€. Les travaux de terrassement ont commencé à la fin de l'automne dernier. Ils vont se poursuivre jusqu'au printemps. La déviation se raccorde à la RD983 à ses extrémités nord et sud et à la RD45 par des giratoires. Elle devrait être mise en service au cours du deuxième semestre 2014.

AUBERGENVILLE

Un campus de Datacenters arrive

Mené par la Communauté de communes Seine-Mauldre (CCSM), le projet d'implantation d'un campus de Datacenters dans le prolongement de la zone d'activités économiques du Clos Reine, à Aubergenville, a reçu le soutien du Conseil général. Une aide financière de 100000 € a été accordée pour réaliser les travaux de raccordement nécessaires.

Déjà labellisée « zone d'activités Très Haut Débit », la zone du Clos-Reine mise sur un marché en pleine croissance (+25 % par an) : le stockage et traitement des données numériques, le « cloud computing ».

LIMAY

Une piste cyclable entre Juziers et Gargenville



Un kilomètre de piste cyclable a été créé par les services du Conseil général sur la RD 190 entre Juziers et Gargenville. Les travaux se sont terminés en décembre.

BONNIÈRES-SUR-SEINE

Le clocher de l'église de Cravent en péril

À Cravent, la commune a entrepris, en 2012, des travaux de restauration de l'église de La Trinité, de la Vierge et de la Nativité qui ont révélé, lors de la dépose de la flèche du clocher, des détériorations alarmantes et entraîné des travaux d'urgence. En novembre dernier, le Conseil général a adopté une aide, au titre de la restauration du patrimoine historique, pour soutenir la commune dans son projet de sauvegarde du clocher.

MANTES-LA-JOLIE

Les foyers en construction

Les travaux des foyers de l'enfance et de l'adolescence ont commencé à Mantes-la-Jolie, rue de la Liberté, où les deux sites sont voisins. Le premier devrait être livré en mai, le second avant la fin de l'année. Lieu de transition pour les occupants, qui y restent quelques mois avant de rejoindre une famille d'accueil, le foyer de l'enfance comprend une pouponnière (18 enfants de 0 à 3 ans) et un foyer (24 enfants de 4 à 12 ans). Le foyer de l'adolescence compte 26 places. Chaque année, environ 2000 enfants et adolescents sont confiés par la justice ou par leur famille au service de l'aide sociale à l'enfance du Conseil général.



MANTES-LA-VILLE

L'école maternelle des Merisiers métamorphosée

Plus grande, plus moderne et plus fonctionnelle, la nouvelle école maternelle des Merisiers, à Mantes-la-Ville, a complètement changé le quotidien des 144 élèves qui la fréquentent. Le bâtiment en bois (avec toiture végétalisée) peut désormais accueillir six classes, contre trois auparavant. Par ailleurs, les travaux d'extension de l'école élémentaire se poursuivent pour une livraison prévue en septembre. Le Conseil général a participé au projet global à hauteur de 1,5 M€.





MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Des écoles à construire à Guyancourt

Pour construire les écoles maternelle (Elsa Triolet) et élémentaire (Jean Lurçat) ainsi qu'un accueil périscolaire dans le quartier du Pont-du-Routoir, la ville de Guyancourt a reçu une aide de 525 000 € du Conseil général. Les travaux commencent en mars, pour une livraison des bâtiments (HQE) à la rentrée 2014. Le groupe scolaire pourra accueillir jusqu'à 448 élèves.

LE CHESNAY

Festival d'humour à Rocquencourt

Célèbre tremplin pour les jeunes humoristes, le Festival de Rocquencourt se déroule du 19 au 21 mars, salle André-Malraux. Le « Rocquencourt 2014 » sera la 18^e édition. Jean-Luc Lemoine, Julie Ferrier, Gaspard Proust ou encore Kyan Khojandi sont passés par ce rendez-vous annuel de l'humour et du café-théâtre.

LA CELLE SAINT-CLOUD

Des vestiaires pour le football à Bougival

Les footballeurs de Bougival ont eu un joli cadeau pour Noël avec la fin des travaux des nouveaux vestiaires sur l'île de la Chaussée. Construits avec le soutien du Conseil général, le chantier a duré quatre mois et coûté 1,2 M€. Il comprend également les aménagements prévus pour installer le futur parc nautique, qui doit ouvrir ses portes au printemps.



MARLY-LE-ROI

La halle du marché bientôt inaugurée

Point phare du projet de micro-écoquartier de la ville, la nouvelle halle du marché de Marly-le-Roi doit être inaugurée fin janvier. Construction bioclimatique, où le verre, le bois et le végétal dominant, l'esplanade est un lieu de vie et de rencontre dédié aux étals des commerçants. Elle a aussi été aménagée pour constituer une jonction entre la gare et les différents quartiers de la ville.



PLAISIR

Un circuit découverte en forêt de Sainte-Apolline

Les services du Conseil général mettent en place un circuit découverte ludique associé aux bornes d'orientation en forêt départementale de Sainte-Apolline. La rénovation du parking se poursuit cette année. Plus de 100 000 € sont investis pour mettre en valeur cet espace naturel et permettre aux promeneurs de découvrir le site.



SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Un soutien précieux pour l'association « Réagir ! »

Basée à Saint-Cyr-l'École, l'association « Réagir ! » a reçu un coup de pouce du Conseil général pour relancer son activité. « Réagir ! » accompagne près de 250 personnes en difficulté d'insertion, en comptant ses antennes de Plaisir et Guyancourt. Elle intervient dans les secteurs des services à la personne, du nettoyage des locaux et du bâtiment. Confrontée à une érosion de la clientèle, elle a mis en place un plan de développement et d'investissement qui vise une progression de près de 13 % de son chiffre d'affaires d'ici 2015 (soit environ 800 000 €).

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Le projet Vaucheron sort de terre à Noisy-le-Roi

Depuis près d'un an, la ville de Noisy-le-Roi a lancé les travaux d'un vaste projet d'aménagement et de réhabilitation du Plateau Vaucheron. D'ici la fin de l'année, le parking souterrain de 65 places et les 33 logements, qui constituent la première phase du chantier, devraient être livrés. Deux étapes suivront, avec la construction d'un complexe sportif, des places de parking supplémentaires, des locaux municipaux et des aménagements paysagers.

www.plateau-vaucheron.fr



VERSAILLES NORD-OUEST

84 étudiants à la résidence Richaud

Depuis la rentrée de septembre, la résidence étudiante Richaud de Versailles accueille ses premiers locataires, étudiants, stagiaires ou apprentis.

Les 82 logements de 18 à 30 m², situés boulevard de la Reine, ont tous trouvé preneurs. Chaque logement est équipé d'un lit, d'une kitchenette et d'une salle de bain.

VERSAILLES SUD

11 logements sociaux à Jouy-en-Josas

Au début de la rue Jean-Beauvinon à Jouy-en-Josas, un immeuble tout neuf de 11 logements sociaux (du studio au F3) aux murs parés de meulière borde la route. Edifié sur deux niveaux, doté de sept parkings privés et d'une agréable vue sur le parc du Domaine du Montcel, l'immeuble a été inauguré en novembre 2013. Soutenu par le Conseil général dans le cadre d'un CDOR (Contrat de développement de l'offre résidentielle), le projet a mis deux ans à sortir de terre.



TRAPPES

Un nouveau contrat de territoire est signé

La Ville de Trappes, le Conseil général et les acteurs locaux de l'action sociale ont signé, en novembre dernier, un Contrat social de territoire (CST) qui s'élève à plus de 2,1 M€ pour l'année 2013, avec une participation du Département de 660 000 €. Établi sur la base d'un diagnostic partagé par tous les acteurs, le CST définit des axes prioritaires et des actions à mettre en place comme l'insertion par le sport du public féminin, le soutien aux parents d'adolescents, les stages multi-activités pour les jeunes ou les séjours familiaux.

VIROFLAY

Tramway : le tunnelier arrive rive droite

Le tunnelier Nolwenn termine son parcours aux alentours du 15 janvier à l'emplacement de la future station de Viroflay-Rive-Droite. D'ici le mois d'avril, le tunnel d'1,6 kilomètre aura été achevé. Pour suivre l'évolution des travaux de la ligne de tramway Châtillon-Viroflay : www.tramway-chatillon-viroflay.fr

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

La classe de volley est soutenue

Comme 29 autres classes sportives des Yvelines, la classe « *volley-ball* » du collège Saint-Exupéry de Vélizy est soutenue par le Conseil général. Pour l'année 2013-2014, le montant global des subventions versées aux classes sportives yvelinoises à horaires aménagés s'élève à près de 90 000 €.



VERSAILLES NORD

Un contrat pour les grands projets de développement

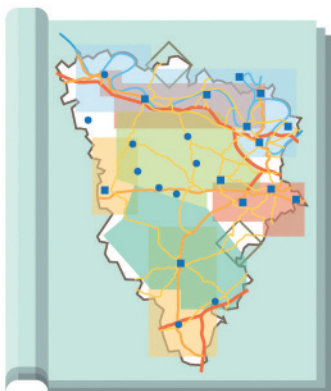
Le Conseil général, la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la Ville de Versailles ont signé en octobre une « *convention opérationnelle du Contrat de développement équilibré Paris Saclay* ». Elle définit les moyens financiers et opérationnels de la mise en œuvre de l'Opération d'intérêt national Paris Saclay pour faire émerger des projets à court terme qui permettent d'améliorer la mobilité et l'accessibilité. Le Pôle multimodal de Versailles-Chantiers, où le Conseil général investit 10 M€, en est un exemple.

Les étapes d'un projet de route départementale

Avant de sortir les engins de terrassement, des étapes indispensables doivent être franchies. Pour un projet comme la Voie Nouvelle Sartrouville-Montesson, 10 ans auront été nécessaires entre le démarrage des premières études et sa mise en service. En 2013, le Conseil général a investi 61 M€ sur les 1580 km de routes départementales dont il a la charge.

1 L'inscription au Schéma des Déplacements des Yvelines (SDY)

Les projets routiers qui répondent aux besoins de déplacements des Yvelinois sont identifiés dans le SDY. Ce dernier s'inscrit dans le cadre de référence de l'action départementale : le Schéma Départemental d'Aménagement pour un Développement Equilibré des Yvelines (SDADEY).



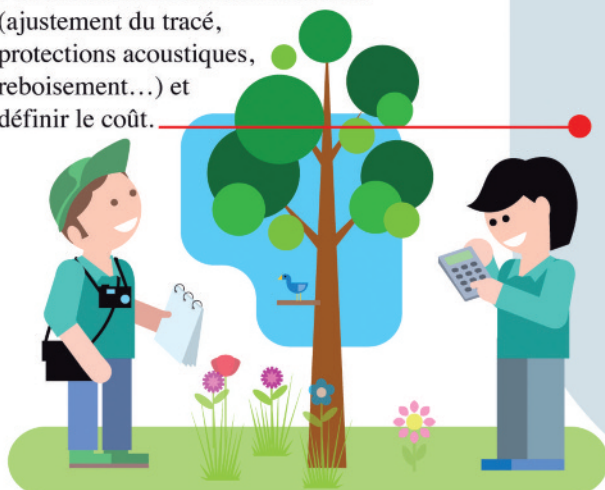
2 Les études préliminaires et la concertation

- En lien avec les acteurs locaux, études d'opportunité et de faisabilité.
- Vote des conseillers généraux (poursuite des études et budget).
- Présentation du projet à la population et ajustements en fonction du bilan.
- 2^e vote des élus pour lancer l'enquête publique.



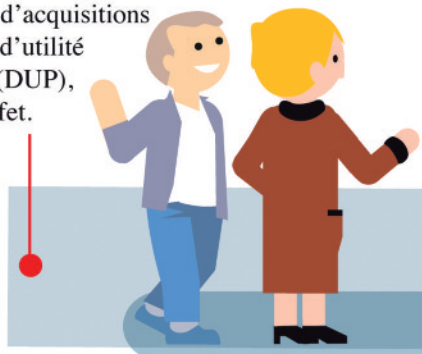
3 Les études d'avant-projet

Etudes spécifiques pour supprimer, limiter ou compenser les impacts sur l'environnement humain et naturel (ajustement du tracé, protections acoustiques, reboisement...) et définir le coût.



4 L'enquête publique

- Après avis des services de l'Etat et de l'autorité environnementale, le Conseil général saisit la Préfecture pour lancer l'enquête publique. Le commissaire enquêteur recueille les observations du public, rédige un rapport et émet un avis.
- Le projet est déclaré d'intérêt général par l'assemblée départementale et, en cas d'acquisitions foncières d'utilité publique (DUP), par le Préfet.



7 La phase opérationnelle

Appels d'offres (code des marchés publics), choix des entreprises, lancement des travaux. Les services du Conseil général veillent au bon déroulement du chantier et au respect des plannings.



8 Mise en service

La durée moyenne de chaque étape est de 12 mois. Résultat : une durée minimale de 6 ans pour un projet d'envergure départementale.



Un exemple : la voie nouvelle Sartrouville – Montesson

2005	Dossier de prise en considération
2006	Concertation
2006	Etude d'avant-projet
2007	Enquête publique
2008	DUP / déclaration de projet
de 2009 à 2011	Etudes détaillées (AVP + PRO)
fin 2010/mi 2011	Travaux préparatoires
mi-2011	Début des travaux
2016	Mise en service
de 2009 et en cours...	Acquisitions foncières

6 Les acquisitions foncières

Munis de la DUP, les services du Conseil général procèdent à l'acquisition des terrains (accord amiable, expropriation si nécessaire) et, lorsque le projet traverse des terrains agricoles, lancent les procédures d'aménagement foncier (ex-remembrement).



5 Les études préalables aux appels d'offres

- Dimensionnement du projet, études hydrauliques, archéologie préventive, définition précise des emprises nécessaires.
- Intégration des observations émises pendant l'enquête publique et retenues par le Conseil général.



Montant de l'opération

96,6 M€

Aménagements

6 km de voirie

7 ouvrages routiers

2 ouvrages ferroviaires

1 tranchée couverte de 260 m de long

9 carrefours plans



Les Restos, c'est aussi:

- **L'aide à la personne:** ouverte à tous et pas seulement aux familles éligibles à l'aide alimentaire, elle comprend une aide aux démarches administratives, des conseils pratiques (ateliers de cuisine, aide aux devoirs) ou un soutien moral.
- **L'aide à l'insertion sociale:** l'année dernière, 5 000 places de cinéma ont été distribuées et 23 séjours d'une semaine tous frais payés ont été offerts à des familles qui n'étaient jamais parties en vacances. En parallèle, tout au long de l'année, certains centres proposent des ateliers de français ou de familiarisation à l'informatique.
- **L'aide au logement:** les Restos du Cœur gèrent une résidence sociale à Poissy, où 10 appartements sont laissés à disposition des familles les plus en difficulté. « *L'objectif est de donner un coup de pouce ponctuel pour un retour à la normale dès que possible* », explique l'association.
- **L'aide à l'insertion professionnelle:** grâce au soutien du Conseil général, des personnes très loin du retour à l'emploi sont employées dans deux ateliers-chantiers d'insertion à Plaisir et Aubergenville pour réapprendre les gestes élémentaires du travail, définir un projet professionnel et tenter de se relancer dans la vie active.

Claude Gouin président « Aujourd'hui, un

Comment se passe la campagne hivernale des Restos du Cœur?

Depuis le 25 novembre et jusqu'à la fin du mois de mars, les 24 centres présents dans les Yvelines (ndlr: plus deux structures dédiées aux nourrissons) distribuent des repas aux personnes inscrites à l'aide alimentaire de l'association. L'an dernier, 4 980 familles se sont déplacées régulièrement chez nous. Et cette année, le record de repas distribués – plus d'1,3 million – devrait malheureusement être battu.

« Les besoins augmentent d'année en année »

Comment l'expliquez-vous?

De nombreux bénéficiaires sont des demandeurs d'emploi. Ils viennent nous voir un an, un an et demi après avoir perdu leur travail, quand les allocations chômage ne suffisent plus et que les comptes sont depuis longtemps dans le rouge. Ce sont des gens qui n'ont plus d'autre alternative. Pour eux, les fins de mois sont difficiles, « *surtout les*



30 derniers jours», comme disait Coluche. La reprise économique n'étant pas là, nous devrions suivre cette tendance pendant encore deux à trois ans, même

dans un département relativement privilégié comme les Yvelines.

Tout le monde peut-il profiter d'un repas dans l'un de vos centres?

Nous aimerions pouvoir le faire mais la situation nous oblige à limiter les distributions. Seules les familles éligibles, c'est-à-dire celles dont les revenus sont les plus limités, se voient attribuer une dotation hebdomadaire, varia-

“Il est de notre devoir de soutenir, d'accompagner et de tout faire pour aider les Yvelinois les plus démunis dans les moments difficiles.”

Ghislain Fournier, Vice-président du Conseil général délégué à l'action sociale.

des Restos du Cœur Yvelines repas ne suffit pas »



Claude Guoin fait partie des bénévoles des Restos du cœur depuis 2008.

ble selon leur taille, et qu'elles viennent retirer dans l'un de nos centres.

29 ans après sa création, l'association de Coluche n'a jamais semblé aussi indispensable...

Et pourtant, nous sommes une des rares associations dont le seul but est de disparaître. Mais les besoins et le nombre de repas distribués augmentent d'année en année. Au ni-

veau national, nous devrions malheureusement passer en 2014 le seuil symbolique du million de bénéficiaires.

Le montant des dons est pourtant de plus en plus important...

C'est vrai et heureusement. La générosité privée (dons, legs, ventes de CD et DVD des Enfoirés), qui représente 60 % de notre budget global, nous permet pour le moment de tenir le

coup et de pallier cette plus grande fréquentation. Mais nos finances ne sont pas extensibles. D'autant que le remplacement du Programme européen d'aide alimentaire (PEAD) se traduira vraisemblablement par un diminution de la subvention allouée aux Restos.

« La générosité privée nous permet de tenir le coup »

Quels rôles jouent les pouvoirs publics ?

Ils nous soutiennent et nous ne pourrions vivre sans leurs subventions. Mais pour eux aussi, les temps sont durs et les budgets se resserrent. Des collectivités locales, à l'image du Conseil général, nous aident dans les domaines comme l'insertion sociale ou professionnelle, qui sont de leurs compétences (lire encadré page 16).

Venir aux Restos, c'est aussi une façon de trouver un lien avec l'extérieur ?

Exactement. Quand on vient aux Restos du Cœur, c'est qu'on est dans l'urgence sociale. Un repas ne suffit pas. Les 963 bénévoles qui œuvrent dans le département sont aussi là pour accueillir, parler et orienter des personnes souvent de plus en plus en marge de la société.

www.restosducoeur.org

En chiffres :

1347600 paniers repas ont été distribués dans les Yvelines durant la campagne 2012-2013; une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente.

115 millions de repas ont été distribués en France l'an passé (8,5 millions lors de la première campagne en 1985-1986).

4980 familles sont inscrites à l'aide alimentaire des Restos du Cœur, représentant 12765 personnes.

1155 tonnes de marchandises (livrées par l'association nationale, issues de la « ramasse » des produits invendus dans les magasins partenaires ou qui résultent des différentes collectes locales) seront distribuées tout au long de l'année.

24 centres de distribution sont implantés dans le département, auxquels il faut ajouter 2 centres dédiés aux nourrissons.

963 bénévoles sont engagés auprès de l'association des Restos du Cœur Yvelines.

41 % des personnes accueillies viennent pour la première fois.

46 % des familles inscrites à l'aide alimentaire sont monoparentales.



Les sorties, c'est à l'intérieur...

BIEN ETRE | LOISIRS
HEBERGEMENT | DECOUVERTE

Ybox

Les "Bons Plans"
des Yvelines
+ de 78 séjours et loisirs
à moitié prix !
&
4 offres « Privilege »

Yvelines
Conseil général

Offre Privilege

Loisirs

Découverte
gastronomie

Bien-être

Hébergement

MAISON-LAFFITTE
Saint-Germain-en-Laye
Château de Maisons
2, avenue Carnot
95000 Maisons-Laffitte
01 39 62 01 49
@ts-nationaux.fr

POISSY
Saint-Germain-en-Laye
Château de Gaule
95000 Poissy
05 20 59
@ssy.com

AMAURY
Rambouillet
Lebreton
@Amoury
07 06 66
@nt.com

Yvelines
Tourisme

...et c'est - 50 % !

La Ybox se met en 4 pour vous :
Bien-être, loisirs, hébergement, découvertes.
Bénéficiez de **- 50 %** auprès de **+ de 78**
partenaires des Yvelines.
Rendez-vous sur www.ybox78.fr

Participez au tirage au sort
sur telarama.fr



Yvelines
Conseil général

DPS, la petite boîte qui monte

Créée en 1997 et basée à Croissy-sur-Seine, la PME de Patrick Grimberg, spécialisée dans la simulation numérique, a su tirer profit de ses atouts pour s'ouvrir à l'international.



Emmanuel Collard, directeur commercial (à g.), et Patrick Grimberg, fondateur et gérant de la société DPS, aimeraient ouvrir prochainement une filiale au Japon.

Des locaux impeccables de 550 m² dans le parc d'activités Claude-Monet à Croissy-sur-Seine. Le cadre ravirait la majorité des PME yvelinoises. « *Pourtant, nous allons déménager*, prévient d'emblée Patrick Grimberg, le fondateur et directeur de DPS (pour Digital Product Simulation). *Nous sommes trop à l'étroit. Nous partons à La Celle-Saint-Cloud, dans des bureaux plus grands et plus en adéquation avec notre projet de développement.* »

C'est que la société, créée en 1997, est en plein essor. Spécialisée dans la simulation numérique de produits, elle a su tirer parti de son savoir-faire pour se faire une place dans le monde de la conception en 3D.

« *Concrètement, nous sommes une des rares entreprises à pouvoir allier simulation numérique et CAO (ndlr: conception assistée par ordinateur). Cela nous permet de réaliser des prototypes virtuels très réalistes et d'apporter de l'innovation technologique à nos clients à chaque étape de leur projet.* »

Un secteur pointu qui a fait de DPS un partenaire réputé auprès des grands donneurs d'ordre. « *Nous avons connu*

une croissance effrénée jusque fin 2008 avec un chiffre d'affaires annuel grim-pant jusqu'à 6 M€, reprend Patrick Grimberg qui, seul au début de l'aventure, emploie aujourd'hui 80 salariés. Puis, la crise automobile nous a considérablement ralentis et obligés à mettre en place une nouvelle stratégie de développement. »

Une filiale aux États-Unis, une autre bientôt au Japon

Recentrage sur l'hyper-expertise, diversification des secteurs d'intervention pour ne plus être tributaire de la seule filière automobile, élargissement des marchés dans des pays matures: DPS se bouge et ne tarde pas à rebondir.

« *Nous avons créé une filiale à Detroit (États-Unis) fin 2011, déniché des*

contrats au Japon, et conclu des partenariats avec des grands groupes comme Airbus, Safran, Alstom, Honda ou Toyota. Après être tombé à 5 M€, notre chiffre d'affaires est en passe de remonter à 6,5 M€ d'ici la fin du premier semestre. »

Avec l'ambition de ne pas s'arrêter là puisque la création d'une nouvelle filiale au Japon et l'entrée sur le marché allemand sont à l'étude. « *Pour rester le meilleur, il faut innover et se renouveler en permanence* », conclut Patrick Grimberg, qui a gardé de ses huit années aux États-Unis entre 1981 et 1989 une certaine idée du management où implication, audace et confiance aux jeunes résonnent comme une évidence.

À ce titre, un recrutement de « *cinq ingénieurs en mécanique et capables de développer des logiciels* » est en cours.

www.dps-fr.com

Une aide « vitale » du Conseil général

La société DPS bénéficie d'une subvention du Conseil général d'1 M€ sur trois ans au titre du soutien à l'innovation. « *C'est une aide vitale qui nous permet de développer de nouveaux produits, de gagner de nouveaux contrats et de poursuivre notre essor* », précise Patrick Grimberg. Depuis près de dix ans, le Conseil général verse en moyenne 5 M€ par an d'aides directes aux entreprises yvelinoises pour les programmes d'investissement et de Recherche & Développement.

Selmer, l'instrument à vent haut de gamme



Installée à Mantes-la-Ville depuis 1920, l'usine Selmer produit des clarinettes, des saxophones et des becs avec un savoir-faire de réputation mondiale.

Henri Selmer Paris. Dans le monde du jazz et de la musique classique, la marque est mondialement connue. Fabriquant d'instruments à vent haut de gamme, les saxophones et les clarinettes Selmer sont utilisés par les plus grands artistes. Les autres jouent avec des Buffet-Crampon, l'entreprise voisine et néanmoins concurrente, installée aussi à Mantes-la-Ville mais depuis plus d'un siècle.

Une entreprise familiale

« À l'époque, le territoire était très industriel. Les entreprises se faisaient livrer par la Seine, explique Brigitte Selmer, l'arrière petite-fille du fondateur Henri Selmer. À la différence de la concurrence, nous sommes restés une entreprise 100 % familiale. Mais c'est vrai que sur le marché des instruments à vent, tous les leaders mondiaux sont Français. »

Une place acquise grâce à un savoir-faire incomparable pour « faire de

l'instrument le prolongement naturel du musicien ». Henri Selmer Paris, ce sont 450 salariés dont 350 ouvriers-artisans qui travaillent à Mantes-la-Ville. « Et presque autant de métiers différents, de la joaillerie à la chaudronnerie, la soudure, la petite mécanique, le polissage... », poursuit Brigitte Selmer. *Il n'existe pas d'école pour entrer chez nous. Nos artisans se forment entre eux, ils apprennent un ou deux métiers et se les transmettent. La moyenne, c'est 20 ans d'ancienneté. L'an dernier, un ouvrier est parti à la retraite après 50 ans de maison.* »

Si l'entreprise a toujours besoin de recruter sur des postes spécifiques, elle a surtout diminué ses effectifs ces der-

nières années en ne remplaçant pas les départs. « Nous n'avons pas remplacé tous les départs. On comptait 600 salariés en 2008. La crise est passée par là. Nous sommes en plus dans un domaine qui n'est pas de première nécessité. Cela ne nous empêche pas d'avoir plein de projets, même si nous manquons cruellement de visibilité. »

Industrie artisanale sous l'angle du nombre d'employés, Selmer redevient un artisan industriel au regard de son chiffre d'affaires, 30 M€ par an. « Nous sommes classés parmi les grandes entreprises avec un chiffre d'affaires de PME, ce qui nous pénalise par rapport à la loi », explique l'héritière de la dynastie.

90 % des ventes à l'exportation

90 % des ventes sont réalisées à l'étranger, Japon, Chine et États-Unis dans l'ordre. « Il y a cinq ans, la Chine était au 5^e rang ! Là-bas, l'éducation musicale est obligatoire et, avec la politique de l'enfant unique, toute la famille se cotise pour acheter un instrument. Ce pays devient notre 2^e client mais il est aussi notre premier concurrent. » Heureusement, le savoir-faire des petites mains qui permet à Selmer de fabriquer des instruments haut de gamme n'est pas exportable.



©Photothèque Henri Selmer Paris

350 ouvriers-artisans travaillent dans les ateliers de Mantes-la-Ville.

La mobilité change, la route s'adapte

Voies dédiées aux bus, pistes cyclables, parcs relais: la route prend une dimension multimodale et intègre les exigences environnementales.



Le Conseil général, la Région et l'État étudient la possibilité de réserver aux bus la voie d'arrêt d'urgence sur l'A13 (photo) et d'aménager des couloirs sur l'A12.

Des voies réservées aux bus sur les autoroutes A12 et A13 aux heures de pointe dans les Yvelines: le projet est à l'étude, impulsé par le Conseil général, qui a mis 5 M€ sur la table à condition qu'il soit lancé avant la fin de l'année. Il symbolise le rôle de « facilitateur de l'aménagement des nouvelles mobilités » que les Yvelines entendent jouer sur le territoire.

« Depuis deux ans, nous avons adopté une charte pour une route écoresponsable (lire encadré) et changé notre modèle de

développement. Dans les Yvelines, 14 % des déplacements se font en transports en commun. Notre ambition est de faire décoller ce taux. Pour y arriver, il faut faire de la place aux bus », explique Kamel Ould-Saïd, sous-directeur politique des transports et des mobilités au Conseil général.

« Faire de la place aux bus »

Avec le projet des voies pour bus sur les auto-

routes, 43 M€ ont été engagés pour réaliser sept TCSP (transports en commun en site propre) à Mantes-la-Jolie, Saint Quentin-en-Yvelines, Les Mureaux ou Vélizy, entre autres. Là encore, il s'agit de voies dédiées au transport collectif.

Sur les routes départementales aussi, les endroits où les bus perdent du temps sont traqués et de nouveaux couloirs dessinés.

« Aujourd'hui, on n'imagine plus un projet de route sans penser à aménager une piste cyclable, à connecter la route aux gares ou à construire un parc relais », poursuit Kamel Ould-Saïd. Le Conseil général s'est d'ailleurs associé à la SNCF depuis mai 2012 pour développer les aménagements liés aux nouvelles mobilités, et notamment le co-voiturage.

Carmat va faire battre son cœur

La société Carmat, installée à Vélizy, devrait réaliser en 2014 les premières implantations expérimentales de son cœur 100 % artificiel sur quatre patients. Trois établissements français ont déjà donné leur accord: l'hôpital européen Georges-Pompidou à Paris, le centre chirurgical Marie-Lannelongue au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine) et l'hôpital Laënnec-Nord du CHU de Nantes (Loire-Atlantique).

www.yvelines.fr/go/48

Solar Décathlon 2014

Du 24 juin au 14 juillet, Versailles accueillera la 3^e édition européenne de la compétition universitaire internationale d'architecture durable et d'énergie solaire. 20 équipes seront en compétition.

www.solardecathlon2014.fr

Akka Technologies primé

Basé à Guyancourt, Akka Technologies a remporté le Grand Prix national de l'Ingénierie 2013, décerné par le ministère de l'Écologie et le ministère du Redressement productif, pour son concept-car électrique Link&Go. Ce dernier a la particularité de pouvoir être conduit en mode manuel ou automatique. Akka Technologies avait été lauréat de l'appel à projets « Véhicule intelligent-ville du futur » lancé par le Conseil général en 2011.

www.akka.eu

La charte yvelinoise pour une route écoresponsable

Signée en janvier 2011, elle engage le Conseil général à concevoir, réaliser et maintenir son réseau routier (1580 km) dans les principes du développement durable. Elle prévoit notamment une meilleure intégration paysagère, le recyclage des déblais, de nouvelles techniques d'enrobés moins consommatrices d'énergie, une forte réduction de l'impact environnemental et le partage de la voirie avec les circulations douces et les bus.



Avec le **Conseil général**
nous sommes tous
bien accompagnés!

Les plus
de **60 ans**
et leur entourage
peuvent bénéficier
chaque mois
d'une aide
personnalisée

Service Vie Sociale à Domicile
01 39 07 84 28



Yvelines
Conseil général

Ils ont décidé de devenir bénévoles

En réaction à un contexte économique difficile, de plus en plus d'Yvelinois s'engagent dans le bénévolat au service des autres, contrairement aux idées reçues.

« **C**ette année, c'est décidé, je me lance dans le bénévolat. » À

l'instar de Martine, 63 ans, sur le point de s'inscrire au Secours populaire, ils sont de plus en plus nombreux à s'engager au service des autres. En 2013, le nombre de bénévoles a augmenté de 14 % en France. Une tendance suivie dans les Yvelines.

« Les gens sont de plus en plus mobilisés, confirme Gérard Brisset, président de l'association France Bénévolat 78. On compte aujourd'hui plus de 180000 bénévoles répartis sur tout le département. La crise a encouragé le don de soi plus que le repli sur soi. Et c'est tant mieux. »

De plus en plus de jeunes

Bien sûr, ce sont les retraités et personnes âgées qui peuplent principalement les associations. « Mais on assiste à une forte hausse de l'implication des jeunes (ndlr: +32 % par rapport à 2012) et des personnes sans emploi, poursuit Gérard Brisset. Ils ont compris que, peu importe leur temps libre ou leurs compétences, ils peuvent toujours aider les autres. »



Aide aux devoirs pour les plus jeunes ou aux démarches administratives pour les adultes, Christiane (à d.) donne de sa personne deux fois par semaine au sein de son association.

Karim, 47 ans, est de ceux-là. Au chômage depuis deux ans, ce Sartrouillois s'est engagé en septembre dernier auprès de La Croix-Rouge: « Je distribue la soupe pour les plus démunis. Cela m'a permis de me sentir à nouveau utile et de me réaliser en me mettant au service des autres. »

C'est la même envie qui a poussé Damien, un grand gaillard de 19 ans, à devenir pompier bénévole dans l'un des centres de secours près de chez lui, à Vélizy. « Je suis étudiant à la fac mais, sur mon temps libre, j'avais envie de m'investir auprès de la population. Pour moi, être sapeur-pompier, c'est l'une des plus belles preuves de solidarité. »

Christiane, 44 ans, et Davy, 22 ans, confirment: « Ce que j'aime, c'est donner, lâche ce dernier. Je viens d'un quartier populaire aux Mureaux. Actuellement, j'accompagne un jeune de 12 ans. Je l'emmène au musée, au cinéma. Mon objectif est de l'inciter à s'ouvrir au monde extérieur pour qu'il devienne plus autonome. »

Tous œuvrent dans l'ombre mais sont pourtant essentiels à toute vie associative, qu'elle soit sociale, culturelle, sportive ou éducative. « Tous ces bénévoles sont la base de notre système de

solidarité. Nous ne pourrions jamais assez les remercier », reconnaît Ghislain Fournier, Vice-président du Conseil général délégué à la Vie sociale. Seul problème au sein des associations: les postes à responsabilité. « On a de plus en plus de mal à trouver des dirigeants désireux de prendre la relève des plus anciens », pointe Gérard Brisset. Si vous cherchez une bonne résolution pour 2014, n'hésitez plus: engagez-vous!

yvelines.francebenevolat.org

Beaucoup d'associations toujours en demande

Même si le bénévolat se porte bien, la majorité des associations yvelinoises sont toujours en demande de nouvelles forces vives. Par exemple, les Restos du Cœur 78, qui recherchent des personnes dans la logistique et l'administratif (ad78.siege@restosducoeur.org), ou l'association ASP-Yvelines (Accompagnement en soins de Supports et soins Palliatifs), qui a besoin d'accompagnants pour assurer présence et écoute auprès des personnes malades dans les hôpitaux, les centres gériatriques (aspyvelines@gmail.com).

180 000

Le nombre de bénévoles actifs dans les quelque 20000 associations en activité dans les Yvelines. La moitié d'entre eux y consacrent au moins un jour par semaine.

INSERTION : DU RSA AU CDI, C'EST POSSIBLE !

Parce qu'être bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active n'est pas une fatalité, le Conseil général et les partenaires sociaux se mobilisent sans relâche pour proposer à chaque personne en difficulté un parcours personnalisé de retour à l'emploi. Et malgré un contexte économique difficile, les résultats sont là.



Un vendredi comme les autres au secteur d'action sociale des Mureaux. Dans la file d'attente, trois personnes en quête d'informations: Delphine, Samira et Bernard. Trois profils différents mais une même volonté: rebondir professionnellement après plusieurs années d'inactivité. « *La perte de son emploi et, surtout, l'incapacité à en retrouver un est souvent le début de la descente aux enfers* », lâche Bernard, 50 ans, victime comme tant d'autres de la désindustrialisation de la vallée de la Seine. Comme eux, ils sont aujourd'hui 22 900 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) à s'orienter vers les services du Conseil général pour trouver une solution. Un chiffre en augmentation de 6 % par rapport à l'année

dernière (ndlr: qui reste malgré tout l'un des plus bas d'Île-de-France).

« *Pour lutter contre ce fléau, et malgré la baisse des dotations de l'État, nous avons décidé de consacrer dans notre budget 2014 une enveloppe plus importante à la gestion du RSA* », explique Pierre Fond, Vice-président du Conseil général délégué à l'Insertion.

Priorité au retour à l'emploi

Ce sont maintenant 99 M€ qui sont réservés au versement de l'allocation, auxquels il faut ajouter 8,5 M€ destinés à organiser des actions sur tout le territoire pour favoriser l'insertion.

Ces actions, décrites dans le nouveau Plan départemental d'insertion (PDI),

Le RSA, c'est quoi ?

Depuis 2009, le **Revenu de Solidarité Active (RSA)** remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et l'Allocation de Parent Isolé (API). Il est financé par le Conseil général et le Fonds national des solidarités actives mais est versé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

- **Ont droit au RSA** les foyers ne disposant pas ou peu de ressources (inférieures au Smic pour une personne, inférieures à 1,4 Smic pour un couple sans enfant). Il est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes âgées d'au moins 25 ans et aux personnes âgées de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.
- En juillet 2013, on comptait **22 900 bénéficiaires du RSA dans les Yvelines**. 13 500 d'entre eux sont inscrits à Pôle Emploi (58 140 demandeurs d'emploi au total); les autres bénéficient d'un accompagnement social et professionnel géré directement par les services du Conseil général.
- **Les deux tiers des bénéficiaires** du RSA sont concentrés dans la vallée de la Seine, victimes de la désindustrialisation. À Mantes-la-Jolie, Les Mureaux et Sartrouville, 30 % des demandeurs d'emploi sont bénéficiaires du RSA (15 % sur l'ensemble du territoire).

dégagent une nouvelle idée directrice: mettre les moyens sur les personnes

les plus proches de l'emploi pour les faire sortir rapidement et durablement



La population bénéficiaire du RSA est souvent plutôt jeune, peu qualifiée et composée de personnes vivant majoritairement seules et sans enfant.

de la précarité. La cible visée? Les Yvelinois qui évoluent déjà dans le monde de l'entreprise mais dont les ressources issues du travail sont jugées trop limitées (temps partiel, intérim, vacations...) et les tout nouveaux bénéficiaires du RSA, ceux qui ne sont pas encore complètement sortis du marché de l'emploi.

« Pour ceux-là, une meilleure connaissance de chaque cas est impérative, confie Christel Andres-Lefevre, directrice de l'Économie et de l'emploi au Département. Nous misons beaucoup sur la réunion d'information que chaque nouvel entrant réalise avec nos travailleurs sociaux pour établir un diagnostic précis et construire ensemble un parcours concret de retour à l'emploi. »

Développer les partenariats avec les entreprises

Pour cette population plus fragile que les autres – « généralement moins qualifiée, moins expérimentée, moins formée et moins mobile », comme l'analyse Dominique de Gryse, directeur territorial de Pôle Emploi Yvelines (lire p. 27) –, l'heure est à la mobilisation. Mobilisation des ...

Dominique De Gryse

Directeur de Pôle Emploi Yvelines

« Des atouts à faire valoir »



Existe-t-il un profil type du bénéficiaire du RSA ?

On en retrouve dans l'ensemble des catégories socio-professionnelles car les accidents de la vie (divorce, licenciement, etc.) amènent parfois à un décrochage. Mais dans l'ensemble, c'est une population un peu moins qualifiée, moins expérimentée, moins bien formée, moins mobile, et domiciliée parfois dans des territoires assez éloignés des zones d'emploi (rurales ou quartiers sensibles). Des points de faiblesse dans leur profil qui peuvent s'accumuler et constituer, à l'arrivée, un vrai frein à l'embauche.

Les recruteurs ne se montrent-ils pas trop frileux à leur égard ?

Il y a des entreprises qui jouent vraiment le jeu, parce qu'elles ont cette fibre solidaire et aussi parce qu'elles bénéficient d'avantages fiscaux non négligeables (ndlr : exo-

nération de charges et aide financière). D'autres sont plus réticentes, c'est vrai. Nous devons alors argumenter davantage et mettre en avant des compétences ou des qualités humaines plus qu'une expérience professionnelle. Et, généralement, lorsqu'une entreprise tend la main, le nouveau recruté se montre très reconnaissant et fait preuve de sérieux.

Les Yvelines réussissent-elles leur pari de l'insertion ?

Sa réussite est la résultante de l'ensemble des politiques (sociale, économique, éducatives) mises en œuvre. Les Yvelines ont des atouts évidents à faire valoir. Il y a un terreau. Le taux de chômage (ndlr : 7,5 %, l'un des moins élevés d'Ile-de-France) le montre bien. Notre objectif est que l'ensemble de la population du territoire puisse bénéficier, à armes égales, de cette dynamique.

Paroles d'Yvelinois



Edouard, 41 ans, Les Mureaux

« Grâce au Conseil général, je suis parti en mission 8 mois au Togo pour construire un lycée professionnel. Cela m'a permis de me remettre dans le sens de la marche. En rentrant, j'ai obtenu un poste d'agent d'entretien. L'année prochaine, je tenterai les tests pour devenir concierge, le job de mes rêves. »



Sophie, 35 ans, Versailles

« Il faut poursuivre les efforts d'insertion et aller encore plus au contact des gens qui en ont besoin. Étant moi-même sans emploi depuis le mois de septembre, je me rends compte qu'il est difficile d'obtenir des informations par nous-mêmes sur les aides de formation ou autres auxquelles on a droit. »

« Je me sens à nouveau utile »

Un emploi, un appartement, une petite amie: à 27 ans, Charles Clabeaut a tout pour être heureux. Pourtant, tout n'a pas toujours été aussi rose. « *Après mes études (ndlr: BEP puis Bac pro Technicien en acoustique du bâtiment) et une première expérience chez un artisan décorateur, j'ai créé mon auto-entreprise dans la rénovation intérieure. Malheureusement, cela n'a pas fonctionné comme je l'avais espéré et j'ai été obligé de tout arrêter au bout de deux ans.* »

Au RSA pendant un an

N'ayant le droit aux allocations chômage que quelques mois, il se retrouve vite sans ressources. « *Au début, j'avais un peu honte de déposer une demande de RSA, je ne voulais pas passer pour un profiteur, se souvient-il. Mais à un moment, je n'ai*



Depuis un an, Charles est employé dans une entreprise de menuiserie extérieure à Meulan.

plus eu le choix; c'était le seul moyen d'avoir un revenu. Pendant un an, j'ai touché 418 € par mois. Cela m'a bien aidé. »

Un moment difficile où il se sent peu à peu perdre confiance et motivation. « *Je commençais à déprimer lorsque j'ai rencontré un as-*

sistant social qui m'a fait comprendre qu'il n'y avait pas de fatalité. Cela m'a reboosté. »

CV, lettres de motivation, entretiens: Charles se bouge et active son réseau pour décrocher un nouveau job. Et cela fonctionne. En mars 2013, il signe un CDI

dans une petite entreprise à Meulan, Revedalu, à deux pas de chez lui. « *Je suis à la fois commercial et poseur de menuiserie extérieure, explique-t-il. J'ai des responsabilités et une certaine autonomie dans mon travail. Mais surtout, je me sens à nouveau utile.* »



Un microcrédit pour créer son entreprise

L'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), basée à Poissy, propose aux Yvelinois à l'écart du marché du travail et n'ayant pas accès au système bancaire classique de les accompagner financièrement dans leur démarche de création d'entreprise en leur débloquent un microcrédit.

Le plan de financement peut aller jusqu'à 10 000 € et être complété par un prêt d'honneur, une aide de l'État ou de la Région.

En 2012, 74 entreprises ont été créées grâce à l'aide de l'Adie; 37% des micro-entrepreneurs financés étaient bénéficiaires du RSA.

www.adie.org

••• partenaires, État et Région en tête, afin de dégager de nouveaux moyens financiers. Et mobilisation de tous les outils pour permettre au Conseil général de jouer pleinement son rôle de locomotive dans la lutte pour l'emploi des bénéficiaires du RSA.

Déceler les filières qui recrutent

D'abord, l'utilisation des contrats aidés. Ils doivent permettre au Département de développer des partenariats avec des entreprises yvelinoises pour qu'elles prennent conscience du rôle social qu'elles ont à jouer et des avantages fiscaux dont elles peuvent profiter en recrutant (lire p. 31). En 2013, plus de 600 contrats uniques d'insertion (CUI) ont été signés. Des CUI que le Conseil général entend doper en faisant jouer sa clause d'insertion à chaque nouveau marché public passé (lire ci-contre). •••

8,5 M€

Le montant que consacrera le Conseil général, en plus du paiement du RSA, à l'insertion en 2014. Un chiffre en augmentation par rapport à l'an passé.

Deux types de RSA

Un revenu minimum aux personnes sans ressources (RSA socle)

Un complément de revenu aux personnes ayant de faibles revenus issus du travail (RSA activité)

100 M€

Le montant consacré en 2014 par le Conseil général au versement de l'allocation du RSA, soit 8,3 M€ par mois.

22 900

foyers allocataires du RSA dans les Yvelines.

54 000

personnes couvertes au total par le dispositif.

Mobiliser les entreprises grâce à la clause d'insertion

« Le Conseil général est déterminé à utiliser tous les leviers pour favoriser le retour à l'emploi », rappelle souvent son Président, Alain Schmitz. Parmi les mesures concrètes, la clause d'insertion. Prévues dans le code des marchés publics, cette dernière donne la possibilité à toute collectivité locale d'imposer aux entreprises en compétition un pourcentage d'heures de travail réservé à des bénéficiaires du RSA. La clause d'insertion est une condition d'exécution du marché. Le Conseil général la mobilise régulièrement lors des appels d'offres qu'il lance. « Elle nous donne l'assurance que le travail fourni aux entreprises retenues profitera également à des Yvelinois en insertion professionnelle », conclut Alain Schmitz.



Alain Schmitz.

Paroles d'Yvelinois



Hassen, 42 ans, Les Mureaux
« Ingénieur en informatique de formation, je suis resté dans une impasse pendant plus de deux ans. Puis, j'ai trouvé un poste d'agent de sécurité. Aujourd'hui, j'ai un CDI, de quoi faire vivre ma famille, et je me sens épanoui. Pour rebondir, il faut aussi savoir changer de branche. »



Idalina, 46 ans, Houilles
« Je vis seule avec mes deux enfants. Le RSA me permet de compléter mon petit salaire. J'ai rencontré des conseillers à l'écoute, qui ont su me remotiver quand je n'avais plus d'emploi et que je doutais de moi. Ils m'ont fait comprendre que, quand on le veut vraiment, on peut s'en sortir. »

LES FILIÈRES QUI RECRUTENT

Le boom attendu des services à la personne

Parmi les filières à fort potentiel de développement, celle des services à la personne est celle qui génère le plus d'espoirs et de débouchés pour l'avenir.

Quand on pense aux filières qui recrutent, on cite spontanément les transports, le bâtiment, la restauration ou l'hôtellerie. Mais il en est une qui attire particulièrement l'œil des décideurs : les services à la personne.

Aujourd'hui, ils représentent 4000 emplois et plus de 120 structures dans le département. Mais demain, avec le vieillissement de la population annoncé (ndlr : 25 % des Yvelinois auront plus de 60 ans en 2040 selon l'Insee), ils pourraient doubler.

« Une vraie mine d'emplois »

« C'est une vraie mine d'emplois, assure Pierre Fond, Vice-président du Conseil général délégué à l'insertion. Aide à domicile pour personnes âgées ou handicapées, garde d'en-



Aide à domicile, garde d'enfants, portage de repas : la demande est très forte dans les Yvelines.

fants, portage de repas : la demande est énorme. »

« Les Yvelines sont le deuxième département en terme de marchés et de volumes en services à la personne, confirme Christel Andres-Lefèvre, directrice de l'économie et de l'emploi au Conseil général. C'est un secteur très porteur. Mais si l'on veut une qualité de service opti-

male, il faut que le personnel soit qualifié. »

C'est pourquoi, en partenariat avec des plates-formes de modernisation comme le Cimap ou Amadom (lire encadré), le Conseil général propose des formations diplômantes débouchant sur un contrat d'embauche. « J'étais intérimaire dans une société de transports, explique Aïcha, 27 ans. J'ai

suivi une formation d'un an pour devenir auxiliaire de vie et je viens de décrocher un CDD d'un an. J'ai maintenant un vrai métier en poche qui va me permettre de démarrer enfin ma vie professionnelle. »

Un exemple que devraient suivre bon nombre d'Yvelinois si l'on en croit les projections. ■

4 000

Le nombre d'emplois que représente la filière des services à la personne dans les Yvelines.

Il pourrait doubler d'ici vingt ans au vu des besoins grandissants du territoire.

Apprenez un nouveau métier !

Les plateformes de modernisation Cimap et Amadom, couvrant respectivement le nord et le sud du département, proposent de bénéficier d'un suivi et d'une formation continue dans le secteur des services à la personne. « D'ici la fin de l'année, 300 bénéficiaires du RSA auront été suivis, formés et mis sur le marché du travail », confie Asmae Chouta, directrice du Cimap, qui avait signé une convention sur trois ans avec le Conseil général.

●●● Ensuite, le rapprochement avec les associations (intermédiaires ou de solidarité) pour donner aux demandeurs d'emploi l'opportunité de se remettre dans une dynamique positive (microcrédits accordés pour créer son entreprise par exemple). « *Nous souhaitons également profiter du tissu local pour dénicher les emplois cachés*, reprend Christel Andres-Lefevre. *Il existe en effet beaucoup de postes à pourvoir qui ne sont référencés nulle part.* »

« Nous ne lâcherons pas »

Enfin, le renforcement des offres de formation pour plus facilement changer de branche et s'ouvrir de nouvelles perspectives d'embauche dans des secteurs porteurs. Les services à la personne sont l'un d'entre eux. Ils ont l'avantage de s'ouvrir à tous, peu importe son statut, son âge ou ses compétences (lire p. 30). « *L'insertion est une lutte permanente, un vrai travail de fourmi. Mais nous ne lâcherons pas. On peut partir de loin et arriver à un emploi. C'est ensemble que nous ferons tourner la roue* », conclut Pierre Fond. ■

www.yvelines.fr/rsa

Les entreprises qui jouent le jeu

Parce que le retour à l'emploi est la condition sine qua non de la croissance économique, le Conseil général ne cesse d'inciter les entreprises à recruter des personnes en parcours de réinsertion. Pour cela, il dispose d'une palette de dispositifs, parmi lesquels les contrats uniques d'insertion (CUI).



À l'instar de Veolia à Carrières-sous-Poissy, plusieurs grands groupes installés dans les Yvelines recrutent régulièrement des bénéficiaires du RSA.

« *C'est un système très intéressant pour nous, les petites entreprises*, confie Michelle Masson, gérante d'une petite structure à Meulan. *Cela nous permet d'embaucher à moindre coût et de pouvoir envisager des perspectives de développement.* » « *On a aussi la fierté d'avoir sorti de la galère une*

Solidarité et exonération de charges

Ces derniers permettent aux recruteurs de bénéficier d'exonérations de charges sociales et d'une aide financière de 30 à 80 % du Smic brut en fonction du type de contrat signé (ndlr: CAE, contrat d'accompagnement dans l'emploi, réservé au secteur non marchand, ou CIE, contrat initiative emploi, pour le secteur marchand).

personne en difficulté, embraye Sid-Ahmed Bourouba, directeur d'une société de protection et de gardiennage à Plaisir. *Ça n'a pas de prix.* » Une responsabilité sociale qui pousse quelques grands groupes à signer des conventions avec le Département pour embaucher des bénéficiaires du RSA : Veolia, la SNCF, le Syndicat yvelinois des travaux publics (et bientôt la RATP), mais aussi la Lyonnaise des Eaux, qui vient d'ouvrir un chantier d'insertion à Flins-sur-Seine. Un système qui, in fine, profite à tout le monde.

Vos questions à cui@yvelines.fr

« **Le retour à l'emploi est la pierre angulaire de notre politique d'insertion. Nous sommes déterminés à utiliser tous les leviers à notre disposition pour y parvenir.** »

Pierre Fond,

Vice-président du Conseil général, délégué à l'insertion.

Paroles d'Yvelinois



Leslie, 31 ans, Chambourcy

« *J'étais vendeuse de prêt-à-porter dans un petit magasin qui a fermé et après deux ans d'activité restreinte, j'ai décidé de changer complètement de branche. J'ai bénéficié d'une formation dans la téléphonie et, aujourd'hui, j'ai un CDD d'un an en contrat aidé qui me permet de rebondir.* »



Jimmy, 38 ans, Plaisir

« *J'ai la chance de n'avoir jamais connu de période creuse dans ma vie professionnelle. Mais je sais qu'un coup dur peut arriver à n'importe qui. Dans ces moments, recevoir le RSA et bénéficier d'un accompagnement est une aide précieuse. Cela permet de tenir le coup et de reprendre confiance.* »

Les Yvelines vues du Net



Les bornes de recharge pour votre véhicule électrique

Disponible sur www.yvelines.fr, une carte répertorie les bornes de recharge yvelinoises (dont l'accès est public) pour les véhicules électriques. La carte est régulièrement enrichie de nouvelles informations, avec par exemple les adresses précises et les itinéraires pour y accéder.

■ www.yvelines.fr/go/49

Partez en balade virtuelle au musée Maurice-Denis

Le musée départemental Maurice-Denis se dote d'un nouvel outil numérique: une visite virtuelle immersive et enrichie!

Vous pourrez ainsi vous promener dans le musée et découvrir une partie de ses collections. Une cinquantaine d'œuvres sont commentées, des objets sont accessibles en 360°, un audio-guide vous accompagne et des images en haute définition vous attendent pour une découverte ludique et pédagogique des lieux.

■ www.musee-mauricedenis.fr



Déposer sa demande d'APA en ligne

Afin de simplifier le quotidien des Yvelinois, le Conseil général offre désormais la possibilité de déposer, puis de suivre, sa 1^{re} demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) de façon totalement dématérialisée. Pour commencer vos démarches et accéder au formulaire, il suffit de vous créer un compte sur le site. L'APA est une aide qui permet de mettre en place un projet personnalisé d'accompagnement médico-social de la perte d'autonomie des personnes de plus de 60 ans.

■ www.yvelines.fr/apa



Prolongez la lecture d'Yvelines en vidéos

Découvrez les produits de la ferme de Coubertin (p. 35), le tramway Châtillon-Viroflay avant sa mise en service (p. 4 et 5) et l'histoire de la construction du Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines (p. 43) en vidéos sur yvelines.fr. À chaque numéro, le magazine *Yvelines* va désormais permettre de prolonger la lecture de quelques sujets sur sa web tv.

■ www.yvelines.fr/webtv



EN BREF

Une plate-forme sur la première guerre mondiale

Pour commémorer le centenaire de la guerre 1914-1918, les archives départementales proposent, dès février, une plate-forme collaborative animée accessible à tous sur Internet. Elle rassemble, sous forme numérique, des documents d'archives du conflit, notamment collectés auprès des Yvelinois. Un « *serious game* » proposera aux enfants et aux adultes de retracer le profil et le parcours des combattants de la Grande guerre.

■ www.archives.yvelines.fr

Votre guide de sorties dans les Yvelines

Un guide des sorties dans le département, c'est ce que propose Yvelines Tourisme. Riche en contenus, le site publie des idées de balades en famille ou entre filles, des sorties culturelles mais aussi des idées pour « *quand il pleut* ». Un agenda vous permet également de trier les événements et une newsletter de recevoir des offres exclusives directement dans votre boîte mail.

■ www.sortir-yvelines.fr

Le Conseil général sur les réseaux sociaux

La communauté ne cesse de croître sur les réseaux sociaux. Si ce n'est pas déjà fait, suivez @les_yvelines sur Twitter ou rejoignez la page Facebook. Vous y retrouverez les actualités du département mais aussi des informations pratiques et des bons plans. L'objectif? Vous informer sur les sujets qui vous concernent.

■ www.facebook.com/Yvelines.78

L'adoption, un cadeau pour la vie

Malgré des délais de plus en plus longs, beaucoup de foyers se tournent vers l'adoption. Dans les Yvelines, ils sont près de 400 à attendre de vivre une vie de famille.

« **N**otre histoire ressemble à un conte de fée. Nous sommes de vrais privilégiés ». Alors que la majorité des familles souhaitant adopter doivent avant tout s'armer de patience (lire encadré), Sylvie et Patrick Rigault ont eu la chance d'accueillir, dans des délais idéaux, « deux petites merveilles » à leur domicile: Soane, 10 ans, arrivée de Chine en 2004, et Chloé, 5 ans, originaire du Vietnam, adoptée en 2008.

« Loin du cliché du parcours du combattant »

Tout commence en 2002 quand Patrick et Sylvie, 35 ans à l'époque et en couple depuis l'âge de 17 ans, décident de fonder une famille. Après quelques tests médicaux peu encoura-

1500

Le nombre d'adoptions réalisées en France en 2012; presque trois fois moins qu'en 2007. Dans les Yvelines, où 400 agréments sont en cours de validité, seule une quarantaine d'adoptions (dont 30 issues de l'étranger) ont lieu chaque année.



Soane (à g.) et Chloé (à d.), respectivement originaires de Chine et du Vietnam, font le bonheur de leurs parents, Patrick et Sylvie Rigault.

geants, ils s'orientent rapidement vers l'adoption et rencontrent les services du Conseil général. « Une équipe vraiment formidable et à l'écoute » auprès de qui ils déposent une demande d'agrément, le sésame administratif indispensable pour espérer adopter.

« Nous étions en janvier 2003. Neuf mois plus tard, comme le délai le prévoyait, nous obtenions notre agrément pour cinq ans. On était vraiment loin du cliché du parcours du combattant. »

En janvier 2004, le couple se rapproche de Médecins du Monde, un organisme autorisé pour l'adoption (OAA). 2004 étant l'année de la Chine en France, l'OAA y envoie le dossier. Puis, plus de nouvelles jusqu'en septembre, où Patrick reçoit LE coup de fil magique: « On nous annonçait qu'une petite fille d'un an nous attendait. On a fondu en larmes. »

En novembre, direction la

Chine, qui prononce l'adoption plénière. « Et le 19 novembre, nous rentrions à la maison avec Soane, alors âgée de 15 mois. » La petite fille a aujourd'hui 10 ans et comble de bonheur ses parents. Depuis 2008, elle a même une petite sœur.

« Nous avons tenu pour la première fois dans nos bras Chloé à nouveau un 19 novembre, détaille Sylvie Rigault. Entre la nouvelle demande d'agrément, le choix de l'organisme (ndlr: Médecins du Monde puis finalement l'AFA) et les rebondis-

sements de situation, il nous aura fallu presque trois ans pour l'adopter. Il y a eu des moments de doutes. Mais aujourd'hui tout est oublié. On est vraiment une famille comme les autres. »

Une famille heureuse qui prévoit de partir en Chine, au mois de novembre prochain, pour célébrer les dix ans de l'arrivée de Soane dans leur vie. « Nous ferons la même chose avec Chloé en 2018. »

La demande d'agrément sur: www.yvelines.fr/adopterunenfant

Plus de cinq ans d'attente aujourd'hui

De nombreux pays, comme la Chine, ayant depuis quelques années restreint le nombre d'enfants proposés à l'adoption internationale, les délais d'attente se sont considérablement étirés. « Auparavant, il était exceptionnel qu'une famille ne se voit pas proposer d'enfant pendant les cinq ans de la validité de son agrément. Aujourd'hui, c'est souvent au cours du second agrément que les demandes aboutissent », reconnaît Éric Losego, président de la section Yvelines de l'association Enfance et familles d'adoption (EFA). Les délais de l'agrément, délivré par le Conseil général, n'ont en revanche pas changé: entre neuf mois et un an.

10 000 km en kayak sur la mer Méditerranée

Louis Wilmotte et Douglas Couet ont reçu une bourse aventure jeune du Conseil général pour leur « Mare Nostrum Project ».

En ce moment, au large des côtes italiennes, deux étudiants passionnés par le monde marin sont déterminés à apporter leur grain de sel à la Méditerranée.

Louis Wilmotte et Douglas Couet, jeunes Feucherollais de 23 ans, se sont lancé un pari fou: parcourir les 10000 km séparant le détroit de Gibraltar de celui du Bosphore, en un an, à bord d'un kayak de mer. Le 31 août 2013, leur aventure sportive et humaine a débuté.

«*Le Mare Nostrum Project est une expédition au service de la science, de la nature et de la diversité culturelle*, expliquent-ils. *Nous sommes, en tant que jeunes, les porte-paroles, les acteurs et les messagers de la protection de notre environnement.* » Depuis le début du périple, Douglas et Louis réalisent des missions scientifiques, pédagogiques



Après les 200 premiers kilomètres, dans une crique près de Almunecar.

et culturelles en partenariat avec des universités et des observatoires marins. Les informations collectées permettront à la communauté scientifique d'entreprendre des nouvelles recherches dans les domaines de la biologie marine et de l'océanographie.

Un exploit pédagogique

«*Au-delà de l'exploit sportif, nous voulons révéler la beauté et la magie de la Méditerranée aux jeunes, les inciter à développer leurs propres projets et vivre leurs passions.* » Pour sensibiliser les générations futures aux écosystèmes marins, ils font étape dans les différentes écoles partenaires jalonnant leur parcours maritime. Ces rencontres sont l'occasion de présenter les échantillons d'algues toxiques prélevés en mer, d'insister sur la place des cétacés en Méditerranée et de présen-

ter l'impact souvent nuisible des sociétés contemporaines sur le biosystème. Si comme Louis et Douglas, vous voulez partir à l'aventure, déposez votre projet de candidature à l'Hôtel du

Département à Versailles. En 2013, le Conseil général a soutenu 12 projets Bourse Aventure Jeune pour un budget total de 11650 €.

www.marenostrum-project.com



Au port de San José, petite bourgade de Cabo de Gata.

621

projets sportifs, culturels, scientifiques ou documentaires ont bénéficié d'une bourse aventure par le Conseil général depuis sa création en 1995.

Les coups de pouce du Conseil général

Afin d'assister les jeunes dans leur vie quotidienne, le Conseil général propose plusieurs aides adaptées aux différentes situations: soutien de projets (bourse au mérite, bourse d'apprentissage, permis de conduire, permis d'agir); épanouissement (bourse Aventure Jeunes, projet humanitaire, Yvelines Campus, Yvelines Etudiants Seniors); aides au quotidien (Carte Imagin'R, consultations vie affective sexualité, contraception).

www.yvelines.fr/jeunesse/dispositifs-jeunes

Faites vos courses à la ferme!

Fruits, légumes, miel, fromages, viandes : les producteurs yvelinois proposent une vaste gamme de produits en vente directe. Un exemple avec la Ferme de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.



Marie-Joseph et André Catteau (au centre), entourés de leurs trois enfants, Isabelle, Pascal et Françoise, proposent fromages et produits laitiers.

Chaque week-end, la petite boutique de la Ferme de Coubertin, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ne désemplit pas. Des habitués, qui viennent en voisins, aux promeneurs en balade dans la région, tous tombent sous le charme de ce petit coin de campagne en plein cœur du parc de la Vallée de Chevreuse.

« Je viens une fois par semaine, explique Annie, 52 ans. Ici, on sait que les produits sont frais, de qualité et pas forcément plus chers qu'en grande surface. »

La Ferme de Coubertin, c'est d'abord une histoire de famille. Celle d'André et Marie-Joseph Catteau, qui s'installent en 1969 et attirent les premiers clients. Puis celle de leurs trois enfants Françoise, Isabelle et Pascal, qui reprennent l'exploitation en 1992 et lui offrent une seconde jeunesse

tout en perpétuant la tradition de l'élevage laitier.

« Nous nous sommes peu à peu spécialisés dans la fabrication de fromages (ndlr: une quinzaine de variétés au total) grâce à ma sœur Françoise, la fromagère », détaille Isabelle Marty, la seule de la famille à ne pas vivre sur place.

500 000 litres de lait par an

Un choix qui s'avère payant puisque la fréquentation de la ferme ne tarde pas à décoller. « L'arrivée d'Internet et l'intérêt grandissant pour le produit local nous ont aussi bien ai-

dés », reconnaissent en chœur les trois associés, qui emploient aujourd'hui trois salariés à temps plein, un à mi-temps et deux en « extra » le week-end. Adepte d'une agriculture raisonnée, qui respecte l'environnement et l'animal, la famille Catteau privilégie la qualité à la quantité. « Nous utilisons environ la moitié de notre production annuelle de lait (ndlr: 500 000 litres pour 65 vaches et une trentaine de chèvres). L'autre moitié est vendue à l'industrie laitière. Le client est demandeur de produits locaux mais il ne faut pas le tromper. »

www.ferme-de-coubertin.fr

Les écoles et collèges en profitent

En plus des visites pédagogiques, la Ferme de Coubertin alimente régulièrement en yaourts et produits laitiers les cantines des écoles de la région et du collège de Chevreuse. « Un gage de qualité pour les assiettes des élèves et une démarche favorisant à aussi les circuits courts », se félicite-t-on au Conseil général.

Salon de l'agriculture

Cette année encore, les Yvelines seront présentes au 51^e Salon international de l'agriculture, qui se tiendra du 22 février au 2 mars à Paris Porte de Versailles. Malgré une baisse annuelle du nombre d'exploitants et de surface cultivable, le département reste le deuxième d'Ile-de-France, derrière la Seine-et-Marne, en superficie de terres arables (91 000 hectares) et en nombre d'exploitants (1 150). Le Conseil général subventionne régulièrement des projets visant à aider les entreprises agricoles.



Les Yvelines sacrées « Département Fleuri »

Pour sa première candidature, le Conseil général vient de recevoir le label « Département Fleuri » de la part du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). La distinction, attribuée pour une durée de cinq ans, ne sera officielle qu'en février. Actuellement, seuls 18 départements bénéficient de ce label. Dans les Yvelines, 39 communes possèdent le label « Villes et Villages Fleuris ».





“Ce titre a changé ma vie”

©Air France / Sylvain Cambon

Thibaut Ruggeri, le Bocuse d'or en quête d'étoile

Depuis son sacre au Bocuse d'or l'an dernier, au sein d'une équipe composée pour lui par Guy Krenzer et la *Maison Lenôtre*, Thibaut Ruggeri est sous les feux de la rampe. Rencontre avec un artiste culinaire créatif et méticuleux.

Ses idoles s'appellent Michel Guérard, Paul Bocuse, Gaston Lenôtre ou encore Jean et Pierre Troisgros. « *Des pionniers qui ont révolutionné la cuisine française* », explique Thibaut Ruggeri avec une déférence sincère.

Sa vocation est née à l'adolescence, en Suisse, où sa famille s'est alors expatriée pour des raisons professionnelles. « *Ce n'était pas simple d'être un Français parmi les adolescents suisses. À l'âge de 13 ans, au collège, on choisit son orientation. J'ai pris la gastronomie. Je connaissais déjà la réputation mondiale de la cuisine française. Cela m'a permis d'affirmer mon identité culturelle. Aucun membre de ma famille n'est dans ce métier, je remercie mes parents de m'avoir laissé suivre cette voie* », confie-t-il en riant.

Originaire de Haute-Savoie, même s'il est né en région parisienne, Thibaut Ruggeri a grandi en Ardèche puis à Neuchâtel (Suisse) où il a obtenu un bac S avant de

rejoindre l'école hôtelière de Grenoble (Isère).

Il a quitté la Maison Lenôtre

Il a travaillé entre autres aux côtés de Michel Guérard aux *Prés d'Eugénie*, et au *Taillevent*, à Paris, avec Jean-Claude Vrinat et Alain Solivères, avant de rejoindre les ateliers de la création de la *Maison Lenôtre* en 2007, à Plaisir.

« *C'est un métier prenant. Il faut travailler dur, tout le temps et surtout quand les autres se reposent. Mais c'est un métier où il n'y a pas de chômage et qui permet de progresser et de s'épanouir à travers sa passion.* »

Depuis dix ans maintenant, Thibaut Ruggeri est installé au Pecq avec sa femme qui travaille toujours au *Taillevent*. « *Moi travaillant à Plaisir, elle à Paris, on a choisi de s'installer entre ville et campagne. On ne pensait pas rester aussi longtemps mais on se sent tellement bien dans cette*

ville dynamique et jeune. Tous les week-ends si possible, je vais à Versailles. Je reste toujours sans voix devant la beauté du Château et des parcs. Pour le Bocuse d'or, on s'est d'ailleurs inspiré des jardins d'André Le Nôtre. Je suis bluffé par tout ce qui est beau et qui concentre autant de détails et de savoir-faire. »

« Photographe culinaire de talent »

Le 1^{er} novembre, Thibaut Ruggeri a quitté la *Maison Lenôtre* où il avait suivi Fabrice Brunet, rencontré au *Taillevent*. « *C'est mon fils spirituel, s'exclame le chef des ateliers de création de la Maison Lenôtre, Meilleur Ouvrier de France 2011. Il a un talent exceptionnel avec un côté « artiste dans les nuages ». Il a mis tout son cœur et sa passion pour devenir le premier traiteur à décrocher le Bocuse d'or. Ce qu'il a de génial, c'est qu'il est aussi*

un photographe culinaire de talent; cela lui apporte un autre regard sur l'assiette. »

S'il envisage de postuler au titre de Meilleur Ouvrier de France, Thibaut Ruggeri s'apprête surtout à prendre « *sa première place de chef* ». À l'heure du bouclage d'*Yvelines*, le Bocuse d'or en titre n'a pas encore révélé son adresse. Nul doute qu'elle sera surveillée de près par la profession. L'avenir de cet Yvelinois semble paré d'étoiles.

Le Bocuse d'or, c'est quoi ?

Créé en 1987 par Paul Bocuse, ce concours bisannuel est l'équivalent des Jeux Olympiques de la cuisine. Il récompense le meilleur chef parmi 24 candidats des cinq continents (sélectionnés dans 65 pays).

En janvier 2013, pendant 5h35 et devant 2000 personnes à Lyon, Thibaut Ruggeri a séduit le jury. Il a concocté quatorze assiettes de turbot aux « *perles d'infusion aux herbes* » et « *croquesquis* » ainsi qu'un grand plat de filet de bœuf « *dans l'idée d'un Rossini* ».

« *On avait une grosse pression parce que la France n'avait plus gagné depuis six ans. Grâce à un superbe travail d'équipe, notre gastronomie a triomphé* », raconte l'intéressé. Et de confier : « *Je n'ai pas encore complètement atterri. Je suis sollicité de toute part. Ce titre a changé ma vie.* »

CINQ DATES

1980

Naissance à Longjumeau (Essonne) au sein d'une famille originaire de Haute-Savoie.

1998

Bac S en poche, il entre à l'école hôtelière de Grenoble (Isère).

2003

Rejoint le restaurant Le *Taillevent* (Paris) et s'installe au Pecq.

2007

Rejoint la *Maison Lenôtre* pour devenir l'adjoint de Fabrice Brunet, le chef de la création salée.

2013

Sacré Bocuse d'or à Lyon, après deux ans d'entraînement intensif avec Julie Lhumeau (commis), les chefs Guy Krenzer, Fabrice Brunet et Fabrice Prochasson et le soutien de l'École Lenôtre.

30 NOVEMBRE 2013 MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU
23 MARS 2014 MANTES-LA-JOLIE

SOUS LES PONTS DES YVELINES COULE LA SEINE

SEINE DOMESTIQUÉE, SEINE APPRIVOISÉE

Un week-end royal grâce à la Ybox

Le coffret Ybox lancé par Yvelines Tourisme et le Conseil général propose 84 bons plans pour découvrir à moitié prix le département. Exemple d'un week-end à Versailles et ses environs.

Un week-end loisirs à moitié prix dans le département : l'offre du coffret Ybox, vendu à 29,90 €, est alléchante. Ce ne sont pas les premiers Yvelinois à l'avoir testé qui diront le contraire. Pour le magazine *Yvelines*, plusieurs d'entre eux ont accepté de livrer leurs coups de cœur à Versailles, dénichés dans le livre coffret.

• **Visite du parc du Château en Segway.** La société Versailles Event propose d'arpenter les allées des jardins du Château en gyropode (photo). « On profite du grand air et on fait le tour entier du parc en suivant une visite commentée historique qui s'arrête devant le Grand Canal, le Petit et le Grand Trianon, et le Hameau de la Reine », apprécie Laurent, un Saint-Germainois de 42 ans. « Par beau temps, c'est juste extraordinaire », confirme Stéphanie, venue de Chavenay.

• **Un déjeuner au Monument Café.** À deux pas du Château, c'est le restaurant des familles, des voyageurs et des curieux. Ici, l'innovation high-tech se mêle à la tradition séculaire. « Le cadre est sympa, le concept original et beaucoup de produits sont locaux. Il faut le découvrir », assure Nabil. « Les plats en cocottes sont extras mais la bonne affaire, c'est le brunch du dimanche », note son compère Titouan.



Une visite commentée des jardins du château de Versailles en Segway : l'une des idées sorties contenues dans la Ybox.

• **Une histoire de parfums à l'Osmothèque.** Remontez le temps pour découvrir les dessous de la création des familles de parfum, les motivations de leurs concepteurs et les raisons expliquant la disparition de bon nombre de fragrances. « J'ai retrouvé la senteur du parfum de ma grand-mère, j'avais l'impression d'avoir 6 ans », jubile Evelyne, 68 ans, de Guyancourt.

• **Une nuit au Château de Villiers-le-Mahieu.** Le grand luxe. « Une excellente adresse à recommander pour un week-end sérénité, note Jean, de Montesson. Le château est magnifique et en très bon état, avec un parc de 21 hectares. L'idéal est de dîner sur place, le

service est excellent et les plats bien présentés. »

« J'ai aimé le charme des chambres », note Céline. Profitez de votre dimanche pour vous ressourcer et vous détendre sur place. Spa, piscine, golf, VTT, barque dans les douves : il y a l'embarras du choix.

« Avec une mention spéciale pour le soin sur mesure Anne Semonin, Un modelage du visage et du cuir chevelu qui ne manque pas sa promesse », confie Leslie.

De quoi passer un week-end royal pour se détendre.

315 € d'économie à deux !

- Promenade en Segway : 30€ au lieu de 60€
- Brunch royal à volonté au Monument Café : 25€ au lieu de 50€
- Conférence à l'Osmothèque : 15€ au lieu de 30€
- Hébergement au Château de Villiers-le-Mahieu : 1 nuit offerte pour 1 nuit achetée, 245€ au lieu de 490€

Coût du week-end pour 2 personnes : 630€

Réduction Ybox : - 315€

Total des économies : = 315€



Commandez votre Ybox dès maintenant !

Vous souhaitez vous aussi profiter de plus de 80 offres de loisirs à moitié prix ? Commandez dès à présent votre coffret Ybox en vous rendant dans l'un des offices de tourisme du département ou en vous connectant sur www.ybox78.fr



Carrières et habitations troglodytes en bord de Seine

Dès la fin du XIX^e siècle, beaucoup de carrières deviennent des champignonnières. Une tradition conservée à Carrières-sur-Seine notamment.

Carrières-sur-Seine, Carrières-sous-Poissy, Carrières-sous-Bois : la toponymie montre à quel point les activités liées à l'exploitation de la roche marque le paysage yvelinois. Les blasons de certaines villes, reproduisent même les emblèmes du carrier ou du tailleur de pierre.

Dès le Moyen-Âge, l'extraction et la taille de pierre calcaire aux alentours de Paris servent pour des constructions prestigieuses telles que la basilique de Saint-Denis ou Notre-Dame de Paris. Qu'il s'agisse du chantier du château de Marly au XVII^e siècle ou de celui des immeubles

hausmanniens à Paris au XIX^e siècle, les architectes puisent dans les ressources des bords de Seine.

Un trésor en sous-sol

Dans le même temps, l'activité viticole utilise aussi ces grottes artificielles comme

caves à vin. Au milieu du XIX^e siècle, ces galeries trouvent une nouvelle fonction : des agronomes, comme le Français Chambry, se rendent compte qu'en raison de sa température fraîche et constante à 11°, le milieu souterrain est tout à fait propice à la myciculture ; les galeries deviennent alors des champignonnières. Dès 1893, on en dénombre 236 dans les Yvelines.

Le promeneur sur les traces de ces activités trouvera aussi en chemin des architectures qui retiendront son attention : les habitations troglodytes.

Des maisons pas comme les autres

Ces espaces, entièrement souterrains ou creusés en partie dans la roche sédimentaire, ont servi d'abri pendant longtemps.

À la fin du XIX^e siècle, ce réseau de galeries et maisons alimente souvent les imaginaires et accueille parfois une population hétérogène de malfrats, de repris de justice et de maraudeurs,

baptisés les « *gaspards* » (mot argot signifiant rat).

Dans certains villages, notamment à Carrières-sur-Seine, on recense encore en 1906, une quinzaine de familles vivant dans ces habitats peu communs. Durant la deuxième guerre mondiale, les grottes yvelinoises, ainsi que les champignonnières sont souvent aménagées en abris anti-bombardement.

Aujourd'hui, face aux défis écologiques, les grottes troglodytes redeviennent des habitats atypiques et soucieux de l'environnement. De belles demeures, semi-enfouies, sont parfois transformées en gîtes de charme. D'une grande fragilité, elles doivent toutefois être conservées, à titre d'héritage paysager et architectural.

Expo

Exposition « *Sous les ponts des Yvelines coule la Seine* », au Musée de l'Hôtel-Dieu à Mantes-la-Jolie, jusqu'au 23 mars 2014. Renseignements au 0134788660.



Maison troglodyte à Rolleboise au début du XX^e siècle.

Saint Louis, seigneur de Poissy

Louis IX (1214-1270) est l'un des plus célèbres rois de France. Réputé pour sa justice et sa piété, il a contribué au recul de la féodalité en renforçant le pouvoir royal. Le XIII^e siècle est souvent nommé « siècle de Saint Louis ».



Vitrail représentant le baptême de Louis IX à Poissy.

Né et baptisé à Poissy en 1214, Louis IX, dit Saint Louis, était, comme ses prédécesseurs, « seigneur de Poissy » (depuis l'avènement d'Hugues Capet en 987, la châtellerie de Poissy appartient au domaine royal). Il y a séjourné à plusieurs reprises ainsi qu'en de nombreux points de notre département, en particulier à Saint-Germain (ndlr: sa mère Blanche de Castille a fait aménager la route entre les deux villes) et à Mantes. On lui prête des actes à Meulan et à Neauphle.

Désolé de ne pas avoir d'enfant, il se rend aux Vaux-de-Cernay, pour solliciter les prières de l'abbé Thibaud de Marly, à la grande réputation de sain-

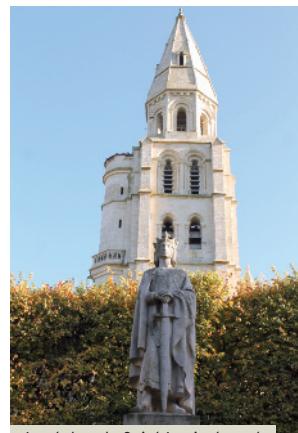
teté. Une prière entendue puisqu'il aura par la suite 11 enfants.

Un souvenir vivace dans toutes les Yvelines

Après sa mort, le 25 août 1270, certains des miracles qui lui sont attribués ont eu lieu à Poissy, mais aussi à Bailly et à Saint-Germain-en-Laye. Pour toutes ces raisons, si Louis IX a été le roi de tous les Français, son souvenir reste particulièrement vivace dans les Yvelines.

Dès 1312, une chapelle à Notre-Dame de Mantes est consacrée à Saint Louis. Par la suite, d'autres lieux de culte lui sont dédiés: au

XVIII^e siècle, la chapelle du château de Versailles, puis la nouvelle église de Versailles (cathédrale depuis 1802), et celle du Port-de-Marly (1780). Au XX^e siècle, l'église de Beauregard à Poissy et celle de Carrières-sous-Poissy.



La statue de Saint Louis devant la collégiale de Poissy.

2014 lui sera entièrement consacré

Pour célébrer le 800^e anniversaire de la naissance de Louis IX à Poissy, le 25 avril 1214, la ville de Poissy et le Conseil général organisent diverses manifestations en 2014. À partir du 7 mars, un spectacle Son et Lumière dans la collégiale aura lieu tous les mardis, vendredis et samedis en soirée.

À ne pas manquer non plus, les expositions « Saint Louis, enfant de Poissy » (du 25 avril au 11 mai au CDA Blanche-de-Castille) et « Sous le sceau du roi, Saint Louis de Poissy à Tunis » (musée du jouet, avec ateliers et conférences), un concert exceptionnel à la collégiale, le dimanche 27 avril, le Salon du livre thématique, le 11 mai au CDA, et un grand banquet festif, le 17 mai place de la République. Un colloque « Les rois de France et nos communes » aura également lieu à Marly-le-Roi, le 10 octobre.

Le programme détaillé sur www.saint-louis2014.fr

1914

Début de la première guerre mondiale

Le 2 août 1914, le caporal Peugeot, du 44^e régiment d'infanterie de Belfort, et le lieutenant Mayer, du 5^e Chasseurs à Cheval Prussien de Mulhouse, sont tués au cours d'une escarmouche. Ce sont les premiers morts militaires de la guerre, dont la déclaration, de l'Allemagne à la France, n'intervient que le lendemain. La mobilisation générale est lancée.

Ce grand conflit mondial, dont est commémoré, cette année, le centenaire, a causé, pour la France seule, 1,4 million de morts, soit un peu plus de 16 % des soldats mobilisés.

Cette année est donc l'occasion de redonner vie à tous ces combattants, à ce que fut leur quotidien et celui de leur famille restée à l'arrière. Et d'évoquer les tragédies dont la mémoire demeure encore aujourd'hui par le biais de multiples sources qu'il convient de valoriser.

C'est ce à quoi va s'attacher le Conseil général au travers de son programme d'actions intitulé: « 262 communes pendant la première guerre mondiale, histoire collaborative des Yvelines de 1914 à 1918. »



La rubrique « Histoire et Patrimoine » a été réalisée avec le concours des Archives départementales des Yvelines.

■ www.archives.yvelines.fr

Le Nôtre en perspectives

Jusqu'au 23 février, le Château de Versailles accueille l'exposition « *Le Nôtre en perspectives* », consacrée à André Le Nôtre (1613-1700), paysagiste de Louis XIII et Louis XIV avant de devenir un intime de ce dernier. Outre un éclairage sur ses plus grandes œuvres, vous découvrirez une autre facette, aussi nouvelle que surprenante, de cet architecte d'exception, dont l'influence à la Cour n'a cessé de croître.

www.chateauversailles.fr

10^e édition du Parcours chorégraphique

Le Conseil général lance, à partir du 7 février, la 10^e édition du Parcours chorégraphique, invitant directeurs, professeurs et élèves (à partir de 12 ans) des écoles de danse du département à assister à trois spectacles chorégraphiés de renom. Rendez-vous à la salle Julien-Green d'Andrésey le 7 février, à l'Espace Coluche à Plaisir le 14 mars et à l'Onde à Vélizy-Villacoublay le 24 mai.

Inscriptions sur : www.yvelines.fr/parcours-choregraphique



© Grégory Batardou

Sylvain Maurice

directeur du Théâtre de Sartrouville

« Donner le goût du théâtre aux jeunes »



« *Odyssées en Yvelines, le seul festival national de création entièrement dédié à la jeunesse, n'existerait pas sans l'implication du Conseil général.* »

En quoi consiste la biennale Odyssées en Yvelines, qui débute le 15 janvier ?

C'est une collaboration entre le Théâtre de Sartrouville et le Conseil général qui propose, tous les deux ans, des créations originales de théâtre entièrement dédiées à l'enfance et la jeunesse. Au programme cette année, six créations originales qui rayonneront sur tout le territoire des Yvelines, soit en grande forme (salles de spectacle, théâtres) soit en petite forme (bibliothèques, auditorium, salles de classe). L'objectif est d'amener la culture partout et de donner le goût du théâtre à la jeunesse.

Sensibiliser le jeune public est important ?

Bien sûr. Le théâtre est une formidable manière de leur faire découvrir et aimer

notre art mais surtout de leur apprendre l'inventivité et de faire passer des messages importants : la conscience de soi, la relation aux autres, la place au sein de la cellule familiale, etc.

« Créer, partager, transmettre »

Quelle est la mission du Théâtre de Sartrouville, labellisé Centre dramatique national ?

Créer, partager, transmettre, voilà les missions autour desquelles s'articule

notre projet. Notre Théâtre est un lieu de vie, de rencontres et d'invention permanente, peu importe la façon de l'exprimer : le spectacle pour la jeunesse, la marionnette, le cirque, la danse, les musiques... C'est un endroit de programmation populaire qui attire entre 18000 et 30000 spectateurs par an. Il y a un appétit du public pour le spectacle en général. À nous de le combler.

9^e édition des Odyssées en Yvelines, du 15 janvier au 30 mars.

www.odyssees-yvelines.com

Une nouvelle salle de 250 places

Le Théâtre de Sartrouville va prochainement être équipé d'une nouvelle salle de spectacle de 246 places. Jouxant la grande salle (850 places), elle permettra, à partir du mois de février, de donner un nouvel élan au lieu en « *ouvrant et diversifiant la programmation* » explique Sylvain Maurice, le directeur du Théâtre. Le Conseil général a participé à la construction de cette extension à hauteur de 1,5 M€.

Le vélodrome ouvre ses portes



À l'occasion des journées portes ouvertes - les 1^{er} et 2 février - le flambant neuf Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines propose au public de découvrir son programme d'activités sportives... et culturelles.

Avec une capacité de 6000 spectateurs, le vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui vient d'ouvrir ses portes le 13 janvier, devient la deuxième salle d'Ile-de-France derrière le Palais Omnisports de Paris-Bercy. Il attend 300000 visiteurs par an selon Vélopolis, la société qui s'est vue confier l'exploitation du site pour encore 27 ans dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Centre national du cyclisme, l'équipement héberge désormais la Fédération Française de Cyclisme (50 salariés), les équipes de France de cyclisme sur piste (sprint et endurance), de cyclisme féminin sur route et de BMX (400 sportifs). Il doit aussi accueillir au moins deux grandes compétitions

de cyclisme sur piste et de BMX par an.

Le vélodrome dispose d'une aire centrale de près de 3000 m² qui va lui permettre de proposer une programmation d'événements sportifs et culturels tout au long de l'année.

Une aire centrale de 3000 m²

Des compétitions de handball, basket-ball, volley-ball, badminton, sports de combat mais aussi des concerts, des séminaires et des spectacles sont annoncés. « *Il y aura un grand événement tous les dix jours soit une quarantaine par an* », explique Arnaud Zumaglia, le directeur du vélodrome à la tête d'une équipe de 15 salariés.

Au quotidien, l'enceinte se veut « *vivante et ouverte à*

tous ». Multifonctionnel, le vélodrome propose bien entendu des activités liées au vélo avec des baptêmes sur l'anneau des pistards (18 € les 45 minutes, avec le prêt du vélo et du casque) ou sur la piste de BMX (15 €), du bike polo, des spinning class et du free style air bag par exemple.

Mais les sportifs pourront aussi pratiquer du badminton avec six terrains à disposition (à partir de 15 € l'heure en pratique libre), des sports de combat et une multitude d'activités liées au fitness.

Des forfaits sont élaborés pour permettre à chacun de composer ses activités sur l'année. Inauguré le 30 janvier, le vélodrome organise un week-end « *portes ouvertes* » les samedi 1^{er} et dimanche 2 février. À découvrir absolument.

www.velodrome-national.com

Paris-Nice à Mantes-la-Jolie



Pour la cinquième année consécutive, les Yvelines accueillent le départ de la célèbre course au soleil. Dès samedi 8 mars, les amateurs de vélo ont rendez-vous sur les bords de Seine de Mantes-la-Jolie où le village de « *Tous Cyclistes en Yvelines* » sera installé. Au programme : des animations, des démonstrations et des randonnées VTT et cyclotouristiques. Dimanche 9 mars, le peloton de Paris-Nice dispute la première étape de Mantes-la-Jolie sur un circuit de 160 km. Le reste du parcours, dont le départ de la deuxième étape depuis une ville des Yvelines, sera dévoilé lors de conférence de présentation, le 4 février prochain à l'Hôtel du Département, à Versailles.

Les Régates de Versailles

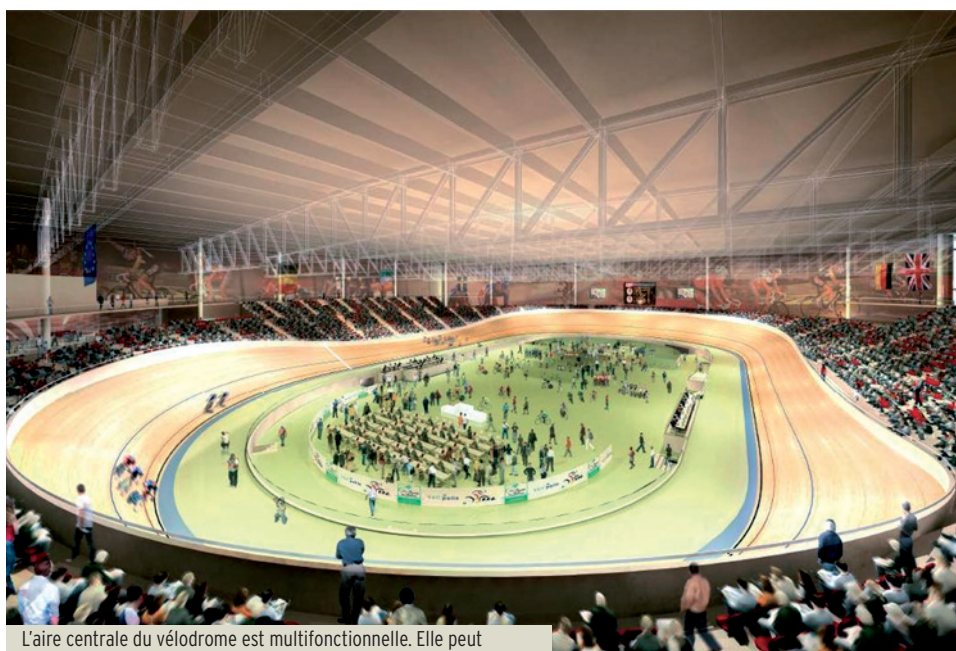
Dimanche 16 mars sur le Grand Canal du Château de Versailles, 1300 rameurs sont attendus pour participer aux traditionnelles Régates d'aviron de Versailles.

Les Clayes du Ciel

Du 21 au 23 février, la ville des Clayes-sous-Bois accueille une compétition internationale de voltige d'avions radiocommandés.

Badminton à Chambourcy

La 5^e édition de la Camboricienne, tournoi international de badminton, se déroule les 8 et 9 février à Chambourcy.



L'aire centrale du vélodrome est multifonctionnelle. Elle peut accueillir des compétitions de sports collectifs comme des concerts.

DU 15 JANVIER AU 30 MARS**Odyssées en Yvelines**

La biennale de création théâtrale pour la jeunesse, élaborée par le Centre dramatique national de Sartrouville et des Yvelines et le Conseil général, revient pour une 9^e édition. Six créations originales seront au programme. Elles rayonneront sur tout le territoire yvelinois avant une tournée nationale.

■ www.theatre-sartrouville.com

18 JANVIER**Soirée spéciale Samuel Beckett**

La maison de la poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines vous propose de redécouvrir l'écrivain Samuel Beckett grâce à la lecture de ses poèmes & Mirlitonades, suivis de la pièce « *Oh les Beaux jours* » revisitée par Charles Gonzalès.

■ www.maisondelapoesie.sqy.fr

22 JANVIER**Petits jeux de mains**

Pour les 2 à 5 ans. Au Centre Artistique Jacques Catina de Chatou, les tout petits s'initient au théâtre grâce au spectacle du langage des mains de la compagnie Abridacabra.

■ www.mairie-chatou.fr

JUSQU'AU 2 FÉVRIER**Si les châteaux m'étaient contés**

Le Centre des monuments nationaux vous invite à rêver au château de Maisons-Laffitte. L'exposition dévoile l'univers fascinant des châteaux imaginaires

de l'enfance à travers une collection de jouets anciens et nouveaux, de livres de contes, de bandes-dessinées, d'images et maquettes créées par de jeunes artistes, de projections d'images...

■ www.maisons.monuments-nationaux.fr

DU 24 JANVIER AU 9 FÉVRIER**Quinzaine des artistes amateurs**

Peintres, photographes, sculpteurs exposent leurs œuvres au public à la ferme du Mousseau d'Elancourt.

■ www.commanderiedelaville.dieu.agglo-sqy.fr

DU 6 AU 9 FÉVRIER**Lully & Molière réunis au Château**

Le Bourgeois Gentilhomme, comédie-ballet de Molière en cinq actes, sera présentée 4 jours de suite à l'Opéra Royal du Château de Versailles.

DU 7 AU 9 FÉVRIER**Festival du court-métrage**

Le temps d'un week-end, le cinéma est à votre porte, au Vieux Marché de Jouy-en-Josas pour les

cinéphiles et les curieux. 01 39 20 11 40

■ contact@lesfilmsavenir.com

7 FÉVRIER - 14 MARS - 24 MAI**Parcours chorégraphique**

10^e édition. Partez à la rencontre des jeunes danseurs et de leurs professeurs et découvrez la nouvelle création de Benjamin Millepied, directeur de la danse à l'Opéra de Paris

DU 7 MARS AU 6 AVRIL**Jazz à toute heure**

Événement Jazz incontournable de la vallée de Chevreuse

■ www.jazzatouteheure.com/2014

DU 8 AU 24 MARS**16^e festival du Printemps des poètes**

Magnanville propose 4 rendez-vous poésie au mois de mars: 2 ateliers d'animation, une exposition à la bibliothèque municipale et un concours de poésie.

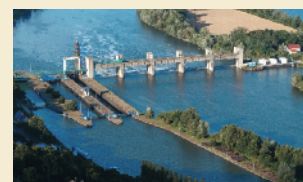
■ www.printempsdespoetes.com

22 MARS**Carnaval de Printemps**

La parade selon Difé Kako métisse, mélange les genres, des danses afro-antillaises au hip hop et à

l'acrobatie sur des rythmes colorés.

■ www.yvelines.fr/agenda/carnaval-de-printemps-2

JUSQU'AU 23 MARS**« Sous le Pont des Yvelines coule la Seine »**

© Philippe Guignard

Au Musée de l'Hôtel-Dieu de Mantes-la-Jolie.

Cette exposition, proposée par le Conseil général met en avant les atouts de la vallée de la Seine et les enjeux de son aménagement, d'hier à aujourd'hui.

Informations: 01 34 78 86 60

DU 4 AU 6 AVRIL**Journées européennes des métiers d'art**

Immergez-vous dans le monde des métiers d'art, 3 jours uniques pour découvrir des métiers d'exception dans votre région.

DU 8 AVRIL AU 6 JUILLET**Maurice Denis et le Vésinet**

Le Musée départemental Maurice-Denis à Saint-Germain-en-Laye propose une exposition sur le thème Maurice Denis et le Vésinet. Informations: 01 39 73 99 85

■ www.musee-mauricedenis.fr

JUSQU'AU 30 AVRIL**30 ans de Noël**

Le Musée Rambolitrain, musée du train-jouet, fête ses 30 ans et vous propose une exposition exceptionnelle. Informations: 01 34 83 15 93

17 MAI**Nuit européenne des musées**

Les musées se dévoilent et se partagent. Musique, théâtre, gastronomie, jeux ou cinéma... Tous les arts s'emparent du musée pour mieux l'éclairer.

LES 8 ET 9 MARS**Tous Cyclistes avec Paris-Nice**

Le départ de la 72^e édition de la course Paris-Nice sera donné à Mantes-la-Jolie le 9 mars. Retrouvez les randonnées VTT et cyclo dès samedi 8 mars sur le village de Tous cyclistes.

■ www.yvelines.fr/touscyclistes



Michèle Demarcq, Directrice autonomie

Le Conseil général, en partenariat avec l'Association Gêrontologique des Yvelines, propose un numéro d'écoute départemental* pour lutter contre la maltraitance des personnes âgées de plus de 60 ans, des handicapés et des adultes vulnérables (MAV 78).

« Est considéré comme de la maltraitance tout acte conscient ou inconscient mettant à mal les besoins vitaux d'une personne, qu'ils soient financiers, physiques ou psychologiques », explique Michèle Demarcq, la directrice de l'autonomie.

« Établir un plan d'accompagnement aux personnes maltraitées »

Le MAV 78 est un service téléphonique d'écoute, d'aide à l'analyse, de conseil et d'orientation qui accompagne les Yvelinois dans toutes leurs démarches. En 2012, 43% des victimes de maltraitance ont contacté le service.

« La première prise de contact se fait par téléphone avec une des deux opératrices du service, poursuit Michèle Demarcq. Si un suivi est nécessaire, un professionnel se rend sur place pour évaluer la situation et établir un plan d'accompagnement adéquat. »

En fonction des cas traités, le Groupe Technique Pluri-disciplinaire (GTP) peut être saisi pour, conjointement, pro-



43% des victimes de maltraitance ont contacté les services du Conseil général.

poser un plan d'action. « Notre équipe d'aidants est prudente, à l'écoute à la fois des personnes maltraitées et des maltraitants. Nous nous attachons à comprendre les enjeux du non-dit pour amener les appelants inquiets à déclarer une situation supposément difficile. »

Afin de prévenir les cas de maltraitance, l'association met en place des actions de prévention, d'informations et de sensibilisation auprès du grand public et des professionnels.

***Allô Maltraitance : 01 39 55 58 21 (de 10h à 12h du lundi au vendredi).**

PRATIQUE

Numéros utiles

Conseil général des Yvelines

■ 01 39 07 78 78

Conseil général des Yvelines

(N° réservé aux collectivités)

■ 01 39 07 80 78

Yvelines Insertion Emploi

■ 01 39 50 10 11

Yvelines Information

Jeunesse (YIJ)

■ 01 39 50 22 52

Bibliothèque

Départementale

des Yvelines (BDY)

■ 01 30 05 60 60

Maison Départementale des

Personnes Handicapées

(MDPH 78)

■ 01 30 21 07 30

L'Agence Départementale

d'Information sur le

Logement des Yvelines

(ADIL)

■ 0820 16 78 78

Yvelines Tourisme

■ 01 39 07 71 22

Archives Départementales

des Yvelines

■ 01 61 37 36 30

L'Hôtel du Département à Versailles



En France, le Conseil général est l'assemblée électorale qui administre la collectivité territoriale qu'est le Département. L'ensemble des 39 conseillers généraux yvelinois se réunit une fois par mois en assemblée départementale à Versailles (ouvert au public) pour débattre et voter les délibérations des futures orientations politiques dans chacune de ses compétences (action sociale, transports, économie...).

Service Archéologique

Départemental

des Yvelines (SADY)

■ 01 61 37 36 86

Musée départemental

Maurice-Denis

■ 01 39 73 77 87

Calendrier prévisionnel des

séances du Conseil général

■ Vendredi 14 février

■ Vendredi 11 avril

■ Vendredi 23 mai

■ Vendredi 20 juin

18 Urgences
pompiers

Police-secours 17

15 SAMU

SOS Médecin

01 39 58 58 58

Le défenseur des droits
Yvelines

01 39 65 23 11

Allô accueil
petite enfance

0 800 85 79 78

Vous attendez un enfant ?

Vous souhaitez trouver une solution de garde près de chez vous ?

Des professionnels du Conseil général sont à votre écoute. Appelez le numéro vert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.

Avec les socialistes, toujours plus de dépenses publiques !

Fidèle à sa politique de « *dé-ricotage* » des mesures du précédent quinquennat, la majorité socialiste s'est empressée de balayer la réforme des conseils généraux adoptée par ses prédécesseurs (réforme qui prévoyait un seul élu, le conseiller territorial, siégeant à la fois à la région et au département). Il en résulte une nouvelle carte cantonale qui, dans les Yvelines, n'a de cohérence ni avec les intercommunalités, ni avec les bassins de vie : certains cantons chevauchent jusqu'à cinq intercommunalités ! Ajoutons à cela le nouveau mode de scrutin inventé par le gouvernement, qui prévoit d'élire deux conseillers généraux par canton (un homme et une femme) et de diminuer le nombre de cantons... tout en augmentant le nombre d'élus. Ainsi, dans les Yvelines, nous aurons 42 conseillers départementaux au lieu de 39 ! À l'heure où il est indispensable de maîtriser nos dépenses publiques, il faudrait que le gouvernement nous explique la cohérence de ce choix.

Le nouveau découpage des cantons, bien qu'incohérent d'un point de vue territorial, est d'une précision chirurgicale d'un point de vue électoral. La carte témoigne plus d'arrangements entre amis que d'un véritable redécoupage qui tienne compte de la nouvelle donne démographique de nos territoires. Car enfin, nous vendre un découpage supposé rééquilibrer des cantons inchangés depuis trop longtemps et nous proposer une carte dans laquelle se côtoient le canton de Trappes, celui de Benoit Hamon, seul ministre à s'affranchir des seuils de population fixés par la loi (80 881 habitants, soit 20,57 % de plus que la moyenne départementale) et le canton de Saint-Cyr (53 697 habitants, soit 19,96 % de moins que la moyenne), ça ne peut pas s'appeler un rééquilibrage démographique. En revanche, cela a tout l'air d'une consolidation des bastions électoraux de la gauche, qui fait tout pour s'assurer de la victoire la plus large possible lors

du prochain renouvellement de l'assemblée départementale.

Mais ça n'est pas tout. Les socialistes ont inventé un nouvel instrument territorial qui, loin de simplifier le « mille-feuille », en ajoute une couche : la métropole de Paris. Une belle invention administrative, passée en force sans aucune consultation des élus locaux. Elle regroupera 124 communes et 6 millions d'habitants qui deviendront tributaires des dotations de cette Métropole. Son financement reste obscur et ses compétences aussi vastes que floues. Les maires, dépouillés de leurs prérogatives essentielles, seront contraints d'appliquer des objectifs, notamment en matière de logements, décidés par d'autres. Un bel exemple de recentralisation, au mépris de la proximité et des habitants.

Il est désolant de voir à quel point la majorité méprise nos concitoyens et les collectivités locales. Il est désolant de constater à quel point elle manque d'une vi-

sion cohérente de notre territoire. Il est déplorable de voir à quel point elle est guidée par un seul impératif : garder les commandes, quoi qu'il arrive et quels que soient les résultats électoraux. C'est ce qu'elle fait, dans notre département, avec une carte cantonale arrêtée en fonction des seules ambitions de ses amis socialistes. C'est ce qu'elle fait en créant la métropole de Paris.

Quel déni de démocratie de la part d'une majorité qui, il y a peu encore, se permettait de nous faire la leçon ! Une nouvelle fois, Monsieur Hollande fait l'inverse de ce qu'il avait promis pendant sa campagne électorale. Il se disait défenseur de l'autonomie des collectivités territoriales et de la décentralisation, il en est en réalité le fossoyeur !

Olivier Lebrun
Président du Groupe
Ensemble Pour les Yvelines

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Budget 2014 : réorientons les priorités

À l'heure où nous rédigeons cette 1^{re} tribune de l'année, le Débat d'Orientation Budgétaire, en amont du Budget 2014, vient de se tenir en séance publique. Notre groupe a pris acte des difficultés financières qui affectent notre département et s'en ressentiront dans tous nos territoires.

Notre groupe dispose pour l'instant de peu d'éléments chiffrés qui permettent d'avoir une lisibilité sur ce que seront nos finances en 2014. Nous espérons qu'à la présentation du Budget, en décembre, des engagements forts de réorientations financières et d'économies significatives sur les postes superflus ou hors champ de compétences seront pris.

Si des efforts ont été accomplis sur les dépenses de communication, suite aux observations de la Cour des Comptes en novembre 2011, les dépenses de ce secteur restent excessives. De même, pour les subventions allouées aux groupes industriels et grandes entreprises. Il est nécessaire de

nous orienter vers des avances remboursables et de privilégier les PME et TPE du département. La chambre régionale avait également désapprouvé ces dispositifs, s'interrogeant sur leurs retombées réelles sur l'emploi yvelinois et pour l'économie locale.

Il faut développer des politiques plus appropriées à nos compétences propres. Aussi, nous devons anticiper les évolutions à venir de notre département qui, en l'occurrence, vieillit et, pour nombre d'habitants, s'appauvrit.

C'est dans les Yvelines qu'on comptera le plus de personnes âgées de 75 à 85 ans en 2020 et le département a pris du retard sur la prise en charge du vieillissement : déplacements, structures d'accueil, aménagement urbain... Il faut soutenir davantage les aidants familiaux, les associations d'aide à domicile, les intervenants sociaux et médicaux et les communes.

Pourtant, nous constatons des baisses constantes dans le social

en direction des acteurs locaux partenaires.

Dans le secteur sportif et culturel, les grosses structures captent l'essentiel des crédits au détriment des petites unités qui ont des actions de proximité et créent du lien social. De même, pour l'éducation et notre jeunesse, la cour des comptes relève que nous sommes un des départements qui investit le moins dans les collèges. La modernisation des collèges en cours semble davantage se concentrer sur la rationalisation des dépenses de personnel et de gestion de restauration plutôt que d'impulser une politique ambitieuse en faveur des parcours éducatifs de nos jeunes.

La majorité préfère se défausser sur la politique du gouvernement, l'accusant d'être responsable des difficultés budgétaires des Yvelines au lieu de refonder sa politique d'aides. Il ne s'agit pas de nier la baisse des dotations de l'Etat mais la majorité départementale ne découvre pas

ce problème aujourd'hui puisque ce c'est sous la droite que le RSA, l'APA et la PCH ont été transférés sans compensation suffisante.

En outre, conclure la présentation du D.O.B. sur l'absence de hausse d'impôts sur la mandature est un peu singulier quand on se rappelle que le département a augmenté de 14,8 % les impôts locaux des Yvelinois en 2011 !

Nous demandons à la majorité départementale de prendre sa part de responsabilité dans la fragilisation financière de notre département et de remettre à plat en conséquence les priorités possibles et souhaitables pour notre collectivité en adéquation avec nos compétences et le contexte économique et social.

André Sylvestre
Président du Groupe
des Élus de Gauche
Conseil général
des Yvelines

Les élus du Conseil général

Le président



Alain Schmitz
Président du Conseil général
Canton de Versailles nord
■ aschmitz@yvelines.fr

Les vice-présidents



Jean-François Bel
Le Vésinet
■ jfbel@yvelines.fr



Pierre Fond
Sartrouville
■ pfond@yvelines.fr



Maurice Solignac
Saint-Germain-en-Laye nord
■ msolignac@yvelines.fr



Pierre Lequiller
Premier vice-président - Marly-le-Roi
■ plequiller@yvelines.fr



Ghislain Fournier
Chatou
■ gfourmier@yvelines.fr



Jean-Marie Tétart
Houdan
■ jmtetart@yvelines.fr



Alexandre Joly
Houilles
■ ajoly@yvelines.fr



Hervé Planchenault
Montfort l'Amaury
■ hplanchenault@yvelines.fr



Yves Vandewalle
Chevreuse
■ yvandewalle@yvelines.fr



Jean-François Raynal
Poissy nord
■ jfraynal@yvelines.fr



Olivier Delaporte
La Celle Saint-Cloud
■ odelaporte@yvelines.fr

Les conseillers généraux



Marie-Hélène Aubert
Versailles sud
■ mhaubert@yvelines.fr



Christine Boutin
Rambouillet
■ cboutin@yvelines.fr



Olivier de La Faire
Versailles nord-ouest
■ odelafaire@yvelines.fr



Maryse Di Bernardo
Guerville
■ mdibernardo@yvelines.fr



Didier Jouy
Bonnnières-sur-Seine
■ djouy@yvelines.fr



Joël Loison
Vélizy-Villacoublay
■ jloison@yvelines.fr



Karl Olive
Poissy sud
■ kolive@yvelines.fr



Jacques Saint-Amaux
Limay
■ jsaintamaux@yvelines.fr



Joël Tissier
Andrézy
■ jtissier@yvelines.fr



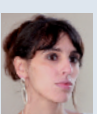
Jean-Louis Barth
Saint-Arnoult-en-Yvelines
■ jlbarth@yvelines.fr



Philippe Brillault
Le Chesnay
■ pbrillault@yvelines.fr



François Deligné
Montigny-le-Bretonneux
■ fdeligne@yvelines.fr



Fanny Ervera
Conflans-Sainte-Honorine
■ fervera@yvelines.fr



Olivier Lebrun
Viroflay
■ olebrun@yvelines.fr



Jean-Philippe Mallé
Saint-Cyr-l'École
■ jpmalle@yvelines.fr



Philippe Pivert
Saint-Germain-en-Laye sud
■ ppivert@yvelines.fr



André Sylvestre
Mantes-la-Ville
■ asylvestre@yvelines.fr



Michel Vignier
Meulan
■ mvignier@yvelines.fr



Pierre Bédier
Mantes-la-Jolie
■ pbedier@yvelines.fr



Michel Colin
Saint-Nom-La-Bretèche
■ mcolin@yvelines.fr



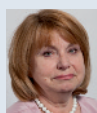
Joël Desjardins
Maisons-Laffitte
■ jdesjardins@yvelines.fr



Jean-Michel Gourdon
Plaisir
■ jmgourdon@yvelines.fr



Daniel Level
Le Pecq
■ dlevel@yvelines.fr



Jeanine Mary
Trappes
■ jmary@yvelines.fr



Laurent Richard
Aubergenville
■ lrichard@yvelines.fr



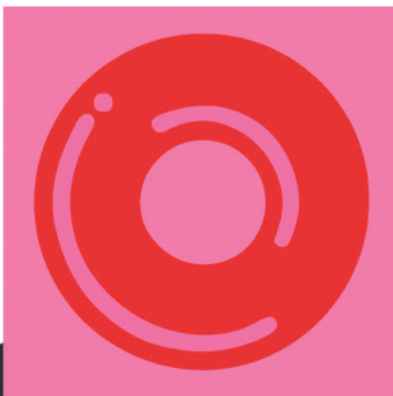
Philippe Tautou
Triel-sur-Seine
■ ptautou@yvelines.fr



Ismaïla Wane
Maurepas
■ iwane@yvelines.fr



ODYSSÉES
EN YVELINES



ODYSSÉES

BIENNALE DE CRÉATION THÉÂTRALE

EN YVELINES

15 JANVIER 30 MARS 2014



9^{ème}
ÉDITION



SACD



ANOUS PARIS

* Ile de France

ACTES SUD



in telerama



SPEDIDAM

ARCADI



PAULI MÔNES



THÉÂTRE
SARTROUVILLE
YVELINES
CDN



Yvelines
Conseil général

